

Aujourd'hui



S3 CANADIEN 5 CANUCKS 3

Week-end de quatre points pour le Canadien, qui s'approche à quatre points de la tête et des Bruins de Boston après avoir vaincu les Sabres et les Canucks.

A4 GALLUP

Plus de la moitié des Canadiens se disent partisans de l'ouverture des magasins et commerces de détail le dimanche, tandis que 36 p. cent continuent de s'y opposer.

A8 PLACEMENTS

Dans le contexte d'une récession, ou d'un ralentissement économique, les titres de pipelines et de services publics devraient connaître une bonne performance.

C1 L'AUTOMOBILE

Jolies et confortables, les nouvelles Ford Escort et Mercury Tracer ont une bonne tenue de route, une direction précise et se classent parmi les meilleures sous-compactes.



S9 SKI ACROBATIQUE

Philippe Laroche en tête, les Canadiens raffient trois des quatre premières places et la huitième dans les sauts à la Coupe du monde de ski acrobatique chez les hommes.

Sommaire

Annonces classées

immobilier	C4 à C7
marchandises	C7 et C8
emplois	C8 et C9
automobiles	C9 et C10
propositions d'affaires	A9
Arts et spectacles	
informations	B5 à B7
horaires	B6
avis	C10
Bandes dessinées	C5
Décès	C11
Êtes-vous observateur?	C4
Feuilleton	C7
Horoscope	C6
L'auto	C1 à C3
Le bridge	C9
Le monde	B4
Loterie	A4
Mots croisés	C8
«Mot mystère»	C9
Placements	A8-A9
Quoi faire	B8
Television	B5 et B6

La « guerre » continue à la STCUM

Le syndicat propose un service normal en échange des anciens horaires

RICHARD FORTIN

Les employés d'entretien de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) ont proposé hier à leur employeur de rétablir un service normal d'ici à un mois, en échange de la remise en vigueur des anciens horaires de travail.

Cette proposition fait suite au dépôt, vendredi, par la STCUM

d'une « requête en intervention et en réparation » auprès du Conseil des services essentiels.

Jointe par *La Presse*, la présidente de la Société de transport, Mme Louise Roy, a refusé de commenter la lettre qui lui a été adressée hier par le président du Syndicat du transport de Montréal (STM-CSN), M. Normand Lamoureux. Mais un porte-parole de la STCUM, M. Hubert Sacy, a

de son côté très mal accueilli l'offre syndicale.

« On nous demande de capituler pour arrêter la guerre, a-t-il affirmé. C'est ridicule. Nous avons toujours été disposés à ajuster les modalités d'application des nouveaux horaires si les employés acceptaient d'en faire un essai loyal. Or, ils ne l'ont jamais fait. Ce qui est en cause ici, c'est notre droit d'administrer de manière plus efficace. »

M. Sacy a défendu le privilège de la STCUM d'exiger des réparations du syndicat pour les préjudices subis à la suite du refus par les employés de faire du temps supplémentaire, malgré l'ordonnance du Conseil des services essentiels du 14 décembre qui assimilait ce moyen de pression à une grève illégale.

« Je crois que nos usagers qui gèlent en attendant l'autobus

sont bien d'accord avec nous », a-t-il dit.

Dans sa requête, la STCUM demande que le syndicat verse un montant « raisonnable » à un organisme de charité à titre de réparation. Elle exige en outre que le syndicat paie en partie le temps supplémentaire effectué jusqu'à la remise en état de la flotte d'autobus.

VOIR STCUM EN A 2

3 000 étudiants dans la rue à Bucarest

d'après Reuter, AFP et UPI
BUCAREST

Plus de 3 000 étudiants sont descendus hier dans les rues de Bucarest pour faire pression sur la nouvelle direction roumaine qu'ils accusent d'être trop liée à l'ancien régime communiste.

« Nous pouvons recommencer l'imisoara, nous pouvons recommencer Bucarest », a lancé à la foule un porte-parole des manifestants, une allusion au rôle joué par les étudiants dans l'insurrection qui a précipité la chute de Nicolae Ceausescu.

Le vice-président Dumitru Mazilu a indiqué d'autre part que les élections prévues en avril pourraient être reportées, les partis politiques se plaignant de ne pas avoir le temps de s'organiser d'ici là.

Au cours d'une allocution télévisuellement diffusée par la télévision, le nouveau président Ion Iliescu n'a cependant pas fait allusion au problème des élections. Il a lancé à toute la population un appel à l'unité, sans considération d'affiliation politique, afin de permettre au pays de surmonter ses problèmes économiques, sociaux et politiques.

Pour leur part, les étudiants, qui s'étaient rassemblés à l'Ecole polytechnique, craignent de voir leur insurrection récupérée par des rescapés de l'ancien régime communiste.

Les orateurs les plus applaudis furent ceux qui insistèrent sur l'importance de l'absence de communistes au sein du gouvernement issu des élections, prévues pour le mois d'avril. « Libération », criaient les étudiants, en écho.

Les dirigeants du mouvement étudiant ont annoncé que le premier ministre Petre Roman avait accepté la plupart de leurs revendications, mais qu'ils souhaitaient les voir entérinées par une loi et mises en pratique.

« Nous sommes en colère parce que les anciens communistes sont encore au pouvoir. Sous un autre nom, mais rien n'a changé », expliquait l'un d'eux, Radu, âgé de 21 ans, avant le rassemblement. Selon lui, les réformes démocratiques ne pourront triompher tant que les représentants de l'ancien régime seront maintenus au sein du Front de salut national (FSN) au pouvoir à Bucarest.

Les étudiants réclament en

VOIR RUE EN A 2

UN PAVILLON DE MCGILL INCENDIÉ



Un incendie qui a nécessité une alerte générale a lourdement endommagé le Lady Meredith Pavillon, hier matin.

PHOTO La Presse

La maison historique subit de lourds dommages

GILLES ST-JEAN

Un incendie dont la cause était encore inconnue hier soir a très lourdement endommagé, tôt hier, une maison historique appartenant à l'Université McGill qui y avait installé son Centre de médecine, d'éthique et de droit.

Les pompiers de Montréal ont été appelés vers 5 h 30 au 1110, avenue des Pins, à l'angle de la rue Peel. L'incendie faisait rage à l'intérieur du Lady Meredith Pavillon, une maison cossue construite en 1894.

Le feu a nécessité une alerte générale et a été maîtrisé vers 10 h 15, non sans avoir fait d'importants dégâts dans la vieille maison, détruisant des boiseries centenaires ainsi que les docu-

ments entreposés dans les bureaux qui y étaient installés.

L'ex-premier ministre du Québec, M. Pierre Marc Johnson, qui est membre du centre, a déclaré qu'il avait perdu là des documents reliés à des travaux faits depuis un an et demi.

L'incendie aurait pris naissance à l'un des étages inférieurs.

La maison conçue par Edward Maxwell, qui a également été l'architecte du magasin Birks du centre-ville entre autres beaux édifices, avait été construite pour Sir Henry Vincent Meredith, qui devait devenir président de la Banque de Montréal vers 1910. La maison appartenait légalement à Lady Isabella Brenda Allan, épouse de l'homme d'affaires. L'édifice avait été donné en 1941 à l'Hôpital Royal Victoria, qui en avait fait une résidence d'infirmières.

François Rémillard, auteur d'un ouvrage intitulé *Les Maisons bourgeoises de Montréal*, a dit qu'il pourrait se révéler impossible de restaurer cette maison, ses éléments décoratifs en tout cas.

« On peut facilement envisager des dommages de 1 million \$ », a noté pour sa part le chef de district Alphonse Brisindi, des pompiers de Montréal, en fin d'après-midi.

M. Brisindi a indiqué que des laboratoires se trouvant dans l'édifice avaient également été détruits. Il ne s'était pas produit d'émanations toxiques, selon lui.

Le travail des pompiers a été compliqué par la position de la maison, en haut de la côte de la rue Peel. Les cols bleus de la ville de Montréal ont d'ailleurs dû épandre des abrasifs à plu-

sieurs reprises pour éviter que la glace qui s'était formée dans la rue ne cause des accidents.

Deux pompiers ont été blessés, l'un au dos, l'autre à une jambe.

Rue Laurier

Quoi qu'il en soit, les pompiers de Montréal ont eu une dure soirée et une dure nuit, puisqu'un autre incendie majeur qui a pris naissance tôt samedi soir, rue Laurier est, à nécessité la présence d'effectifs importants jusqu'au petit matin.

Vers 5 h 30, des pompiers qui combattaient le feu de la rue Laurier ont dû se diriger avenue des Pins, où le feu venait d'éclater dans le pavillon de l'Université McGill.

VOIR MCGILL EN A 2

Deux vies dans une, une aubaine?

LILIANNE LACROIX



Quelques mois plus tôt, le 14 février 1981, Fernand Colangelo avait été la victime d'un conducteur ivre et drogué. Une clavicule cassée, des côtes fracturées, un poumon perforé en plus d'une

3. ■ En repartant au bras de son mari, Mme Colangelo avait sans doute l'impression que son calvaire était fini. En fait, il ne faisait que commencer.

Mais celui que Mme Colangelo ramenait avec elle, ça n'était plus le bon vieux Fernand, son Fernand à elle.

blessure au bassin, on l'avait transporté à l'hôpital. Il était dans le coma. Il y est resté une semaine.

À son réveil, il ne la reconnaissait plus, ni elle, ni son fils Francis, ni même sa mère. « Je ne me reconnaissais même pas moi-même. Je ne savais même pas mon nom », dit-il. De plus, selon les médecins, il ne devait jamais marcher de nouveau.

À force de réhabilitation, Fernand s'est souvenu. Il a réappris à marcher. Il a même réappris à conduire.

Mais celui que Mme Colangelo ramenait avec elle, ça n'était plus le bon vieux Fernand, son Fernand à elle.

« Pour moi, ce Fernand-là est mort le 14 février 1981 », avoue M. Colangelo, qui a maintenant 42 ans. Comme bien des patients ayant subi un traumatisme crânio-cérébral, Fernand avait vu sa personnalité complètement chambardée.

Agressif

Le gars doux, patient et calme que Mme Colangelo avait marié n'était plus. Elle se retrouvait devant un homme agressif, tâtillon, égoïste et qui n'acceptait plus le moindre contretemps.

VOIR VIES EN A 10

● A 10: Autres témoignages



M. Fernand Colangelo

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

50% DE RABAIS SUR L'INVESTISSEMENT INITIAL

Nautilus

353-7860

CENTRES:

Centre-ville «Cour du Roi» 843-5993 «Place Victoria» 871-9344	Longueuil «Pointe-Claire» «Saint-Laurent» «Jules Poltrass» V.M.R. (Rockland) 341-1553	674-6264 684-4748
Be-des-Sœurs 765-9620 Laval «Capreol» 681-6455 «Val-des-Ârres» 688-2898		337-9456
MULTICLUBS: Ajoie 353-7860 Brossard 465-6113	Côte Saint-Luc (Cavendish Club) LaSalle	489-7543 366-0711

MULTICLUBS TENNIS:

Repentigny 585-7333 Saint-Laurent (Côte-de-Liesse) 739-3271
--

OFFRE D'ESSAI

2 semaines d'essai

GRATUIT

Passez chez Nautilus Plus avant le 30 janvier et réclamez votre bon d'essai gratuit.

SUITE DE LA UNE

STCUM

La guerre continue à la STCUM

La requête insiste pour que soit respectée l'ordonnance du 14 décembre et enjoint les officiers du syndicat de «n'exercer aucune mesure discriminatoire ou de représailles à l'égard des employés qui accepteront de faire du temps supplémentaire».

Rappelons que le syndicat avait officiellement renoncé à inciter ses membres à refuser de faire du temps supplémentaire, mais la quasi totalité des employés ont refusé «sur une base individuelle» de travailler en dehors de leur quart régulier. L'ordonnance du Conseil précisait pourtant que tous les salariés, et pas seulement le syndicat, devaient «cesser d'exercer un refus d'effectuer du temps supplémentaire».

M. Normand Lamoureux a qualifié la requête d'acte de provocation et a accusé la STCUM et sa pdg, Mme Louise Roy, de chercher l'affrontement.

«Cela nous rappelle étrangement l'époque de Lawrence Hanigan, a-t-il déclaré. Dans quel pays se croit-on pour faire appel à de telles méthodes?»

M. Lamoureux a soutenu que les anciens horaires étaient con-

Où donner de son sang?

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Montréal: Centre hospitalier Louis-H. Lafontaine, module d'enseignement, pavillon Lahaise, 7401, rue Hochelaga, de 10 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30;
- à Verdun: Centre hospitalier Douglas, salle Bowerman, pavillon Dobell, 6875, boul. Lasalle, de 10 h à 15 h 30;
- à Dorval: aéroport international de Montréal, face au Boulevardier (1^{er} étage) de 9 h 30 à 16 h;
- à Saint-Gérard-Magella: organisée par le Club optimiste Saint-Gérard-Magella, école Gareau, 2600, Route 343, de 14 h 30 à 20 h 30.

Agresser recherché

En après-midi du mardi, 14 novembre 89, vers 17h15, la victime quitte son travail rue Jean-Talon, près de Côte-des-Neiges, à Montréal, escortée par un collègue à son auto, une Chrysler Turismo 85 à trois portières, de couleur bleu moyen.

Info Crime 393-1133

S'apprêtant à partir, elle se voit étranglée à l'aide d'une corde. Le suspect, qui s'était tapé à l'arrière de la voiture, la menace de mort et la somme de se mettre en route. Après un long détour, elle s'arrête à Ville Mont-Royal, à l'arrière du centre commercial Beaumont, près d'un container. Elle est assommée, ligotée, bâillonnée, et ses vêtements coupés. Elle est ensuite agressée sexuellement après avoir repris conscience. Elle est subéquemment trouvée à cet endroit par deux automobilistes.

Le suspect mesure environ 1,80 m (5 pieds, 11 pouces) et pèse environ 90 kg. Il parlait français et jurait continuellement. Il était vêtu en foncé et s'était recouvert le visage d'une masque de ski.

La Quotidienne

Tirage de samedi

à trois chiffres

132

à quatre chiffres

2614

ABONNEMENT 285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18 h.

REDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ 285-6892

Grandes annonces 285-6900

ANNONCES CLASSEES

Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h. à 17 h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé-Press 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 14000 - Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



Lundi
8 janvier 1990

02-1-01

LES ANNONCES CLASSEES

La Presse

285-7111



Le Lady Meredith Pavillon, une maison cossue construite en 1894, abritait le Centre de médecine, d'éthique et de droit de l'Université McGill.

PHOTO La Presse

çus en fonction des heures de pointe pour permettre d'offrir un meilleur service à la clientèle.

Selon lui, les nouveaux horaires ne tiennent plus compte de cette réalité car les employés commencent leur quart à 8 h, au moment où les garages de service sont vides. Cette situation serait à l'origine des problèmes actuels, ce que nie absolument Hubert Sacy, de la STCUM.

La convention collective des 2000 salariés de l'entretien prend fin le 13 janvier. Outre le retour aux anciens horaires de travail, l'une des principales demandes syndicales porte sur la réduction de la semaine de travail (actuellement de cinq jours de huit heures) à 36 heures (quatre jours de neuf heures).

Au plan salarial, le syndicat demande le statu quo pour la première année de la convention, et des augmentations de 7 p. cent pour les deuxième et troisième années, avec une clause d'indexation la troisième année. La STCUM offre des augmentations de 4,15 p. cent pour chacune des trois années.

La prochaine rencontre de conciliation aura lieu le 16 janvier. Selon M. Lamoureux, on décidera dans les prochains jours s'il y a lieu de convoquer une assemblée générale pour demander un mandat de grève aux membres. □

RUE

3000 étudiants dans la rue à Bucarest: outre des écoles et des universités autonomes, ainsi que l'élection en leur sein d'instances avec des représentants des étudiants et du corps enseignant, a déclaré le porte-parole étudiant Bogdan Dumitrel.

Le Syndicat des étudiants libres et la Ligue des étudiants, nouvellement créés, organiseront des pétitions, des manifestations et des grèves pour appuyer leurs revendications, a-t-il ajouté.

Les étudiants, venus de toute la Roumanie, avaient commencé la manifestation en observant une minute de silence à la mémoire des morts de la révolution. Ils arboraient des banderoles proclamant «Liberté pour les étudiants», ou encore «A bas le népotisme». Ils ont ensuite entonné



Les étudiants roumains craignent de voir les rescapés de l'ancien régime communiste récupérer leur insurrection

PHOTO AP

un chant révolutionnaire du XIX^e siècle qui a été interdit pendant 45 ans, «Réveille-toi Roumanie».

Les six membres étudiants du bureau exécutif du Front de salut national (qui en compte 11) ont été la cible des critiques des orateurs qui leur ont nié toute légitimité. Un de ces six membres, Marian Mierla, qui est intervenu à la tribune sous les huées de l'assistance, a reconnu qu'il était «un représentant arbitraire» car il avait été choisi par le FSN simplement parce qu'il était parmi les premiers à pénétrer dans le comité central, le 22 décembre.

Ce meeting devait être une manifestation dans le centre-ville, mais les étudiants ont accepté de déplacer le lieu de la réunion à la demande des autorités qui craignaient pour la sécurité des participants.

Les organisateurs du meeting ont évité en extrême une marche des étudiants vers le pavillon d'exposition où est stockée l'aide venue de l'étranger. Un étudiant avait en effet dénoncé les conditions dans lesquelles s'effectuait le tri des colis, la plupart du temps par des soldats. Des orateurs ont fait valoir qu'une telle démarche nécessitait une autorisation préalable de la police.

Par ailleurs, près de trois cents personnes ont manifesté hier matin dans le centre de Bucarest à l'appel du Parti national paysan-chrétien démocrate (PNP-CD), pour la première fois depuis l'arrivée des communistes au pouvoir en Roumanie en 1948.

Les manifestants, regroupés sous des drapeaux roumains dont les emblèmes communistes avaient été découpés, portant des cierges et pour certains des icônes ainsi que des couronnes mortuaires, ont parcouru tout le centre-ville avec plusieurs arrêts devant les chapelles ardentes improvisées installées sur les lieux où sont tombées des victimes des combats de fin décembre, pour réciter, à genoux, des prières ponctuées de signes de croix.

Au-dessus du cortège flottaient plusieurs banderoles indiquant notamment «Dieu écoute-nous, punis le communisme», «Élections libres et correctes», «Les martyrs ont voulu la liberté et le pain».

En soirée, le Conseil du Front de salut national a annoncé la composition des tribunaux militaires d'exception qui seront chargés de juger, selon une procé-

dure d'urgence, les personnes reconnues coupables d'activités terroristes. Ces tribunaux qui seront mis en place à Cluj, Iasi, Timis et Bucarest seront habilités à juger «tous les actes qui ont mis en péril l'État, la vie humaine, le patrimoine public ou privé». □

MCGILL

Un pavillon de McGill incendié

Le feu de la rue Laurier, qui a rasé un édifice que les pompiers arrosaient toujours hier en fin d'après-midi, a également causé d'importants dommages à deux immeubles voisins, qui pourraient être rénovés en autant que les murs n'aient pas été trop affaiblis.

L'incendie avait pris naissance entre 17 h et 18 h samedi au sous-sol d'un super-marché situé au 1457 est, rue Laurier. Les pompiers ont pu le maîtriser vers minuit 20 hier.

Une douzaine de pompiers se trouvaient toujours sur les lieux peu avant 17 h, attendant l'arrivée d'une pelle mécanique qui devait démolir des murs branlants. Ce n'est qu'après que les pompiers devaient pouvoir arroser à l'intérieur des ruines sans risques pour leur sécurité.

Rappelons que près de 30 personnes ont été jetées à la rue par ce feu qui a fait rage avec une intensité rarement vue ces derniers temps à Montréal. □

Sept morts dans un foyer pour enfants de l'Alabama

d'après UPI et AFP

CLAYTON, Alabama

Six enfants et une femme âgée ont été tués dans la nuit de samedi à dimanche lors d'un incendie qui a ravagé un foyer d'enfants dans une région rurale de l'Alabama, près de la ville de Clayton.

Les propriétaires de ce foyer, qui abrite des enfants retirés de la garde de leurs parents, leurs trois enfants et deux autres enfants ont pu échapper aux flammes sans être blessés, a-t-on ajouté.

Les petits survivants ont indiqué que l'incendie aurait débuté près «de la chaudière» du bâtiment, selon un responsable du service des incendies, M. John Robinson.

Une galette des rois de 25 m de circonférence

Agence France-Presse

BRIANÇON

Deux pâtisseries de la région alpine française ont fait constater par huissier samedi ce qu'ils considéraient comme la plus grande galette des rois jamais réalisée au monde, un «monument» pâtissier de 25 mètres de circonférence pesant 594 kilos.

Le record en la matière, hom-

Les corps des victimes, âgées de 8 à 10 ans, et de la femme sont complètement carbonisées, selon M. Robinson.

Le sinistre avait été attribué tout d'abord à une explosion, mais le coroner David Childs a déclaré qu'il n'y avait pas eu d'explosion.

Le département des ressources humaines de l'Alabama avait approuvé le foyer, ont précisé des responsables. Les propriétaires géraient leur foyer depuis de nombreuses années sans qu'on ait eu à signaler d'incidents graves.

Toutefois, le chef Robinson des services d'incendie a indiqué que le foyer n'était pas doté de détecteurs de fumée, qui, a-t-il dit, sont exigés pour les bâtiments de l'Alabama où il y a des dortoirs et des lieux pour dormir.

logué par le livre Guinness des records, était détenu par des Français ayant confectionné une galette d'un peu plus de huit mètres de circonférence.

Pour le gâteau présenté samedi à Briançon, il a fallu brasser pendant 36 heures 185 kilos de farine, 110 kilos de sucre, 1 480 oeufs, 65 kg de beurre et huit de levure. 2000 personnes ont participé à la dégustation de ce chef d'œuvre panacéologique.

Enfant, Ceausescu rêvait déjà de pouvoir

Associated Press et Reuter

SCORNICESTI, Roumanie

Nicolae Ceausescu était un enfant morose qui rêvait déjà du pouvoir à l'âge où les autres enfants poursuivaient des idéaux plus innocents.

M. Florea Ceausescu, âgé de 71 ans, cousin du défunt tyran roumain, qui vit à un jet de pierres de la cabane de trois pièces où habitaient Ceausescu et ses neuf frères et sœurs, confirme ce que disent tous les habitants de Scornicesti qui l'ont connu: le «génie des Carpates» était «un homme égoïste et cruel qui n'aimait personne en dehors de sa proche famille et qui n'a oeuvré que pour elle».

«Même lorsqu'il était jeune, il avait le sentiment qu'il dirigerait le peuple», raconte Florea. Et lors des rares visites qu'il a effectuées à Scornicesti, il n'a témoigné d'intérêt d'aucune sorte pour ses voisins et «nous n'avions jamais la possibilité de lui parler car il était toujours entouré de gardes du corps».

Les responsables de la municipalité de Scornicesti ont pour leur part gardé le souvenir d'un homme introverti et inapprochable dont la venue dans cette ville de 13000 habitants était toujours précédée par l'irruption de plusieurs centaines d'hommes de la Securitate (police secrète).

«Ils n'annonçaient jamais sa venue», se souvient le maire, M. Ilie Manea. «Cinq cents agents de la Securitate convergeaient vers la ville dans les collines et les forêts environnantes et le seul travail du maire et de la police locale étaient de trouver suffisamment de gens pour aller l'applaudir».

Lors du soulèvement, la mesure où Ceausescu passa son enfance a été mise à sac. Les portraits de Nicolae et Elena Ceausescu qui ornaient les murs ont été brisés et des morceaux de verre recouvrent le sol. Tout à côté, la luxueuse villa de la sœur du tyran, Elena Bobulescu, est dans un grand désordre. Les placards ont été éventrés et leur contenu git sur le sol.

Lorsque l'on demande à Florea Ceausescu si son nom ne va pas désormais lui attirer des ennuis, il sourit: «Je vais changer mon nom, répond-il. Sinon, tout le monde va dire que nous sommes tous mauvais seulement à cause de ce nom».

Florea, qui malgré son visage marqué par une vie difficile et sa barbe de plusieurs jours ressemble étrangement à son cousin, a eu peu de contacts avec le «conducator» après le départ de celui-ci pour Bucarest, à l'âge de 12 ans. Il se souvient néanmoins très bien de ce garçon «étrange et lunaire». «Il jouait un moment, puis s'arrêtait brusquement, sans raison et disait 'je n'ai assez', raconte-t-il. Il était un peu bizarre. Il ne riait jamais. Il était tout le temps sérieux».

Au début, la soif de pouvoir de Nicolae était au moins partiellement idéalisée: selon son cousin, il voulait alors améliorer le sort de son peuple. Peu après avoir gagné Bucarest, ses activités au sein du Parti communiste, alors embryonnaire, lui valurent de passer deux ans en prison et il ne revint à Scornicesti qu'à l'âge de 14 ans. «Mon père lui demanda alors 'Pourquoi as-tu été en prison', se souvient Florea. Il a répondu: 'Je suis allé en prison pour que nous puissions travailler la terre avec de puissantes machines et augmenter notre production'».

Mais il perdit ensuite tout idéalisme. D'un orgueil démesuré, le dictateur a consacré les maigres revenus du pays au remboursement de la dette nationale et le peu d'argent qu'il restait ensuite à la construction de monuments grandioses très coûteux et d'un goût discutable. «La seule chose qui était importante pour Nicolae, ce n'était pas les hommes mais les monuments», affirme son cousin.

Oeuvres d'art volées

Par ailleurs, on a appris hier que des Tziganes ont volé des oeuvres d'art de grande valeur dans la maison de Nicolae Ceausescu.

La radio et la télévision ont diffusé des appels demandant aux pillards de restituer les objets volés sans crainte de représailles.

La résidence de Ceausescu, une luxueuse villa de 40 pièces, était emplies de pièces d'orfèvrerie et de trésors nationaux. Elle faisait l'objet sous l'ancien régime d'une protection extraordinaire et disposait même d'un abri de marbre à l'épreuve des bombes.

D'après la police, elle était gardée par l'armée lorsque les Tziganes s'y sont introduits, vendredi soir.

Le Front de salut national au pouvoir a créé une commission chargée de dresser l'inventaire des trésors nationaux. On ignore cependant si elle avait déjà établi la liste des biens détenus par Ceausescu.

Détenus toujours au large

Presse Canadienne
SHERBROOKE

■ Les trois détenus qui ont réussi à s'évader du Centre de détention de Sherbrooke en fin de semaine n'avaient toujours pas été repris, hier soir, malgré d'intensives recherches policières.

Les trois hommes se sont évadés du centre de détention vers 21 h, samedi, en réussissant à arracher les planches d'un plancher de la prison pour se retrouver dans la cuisine de l'établissement d'où ils ont pu s'évader sans trop de problèmes.

Lorsqu'un gardien a vu les individus sur un écran grâce à des caméras de surveillance, il était presque trop tard pour intervenir puisqu'une auto a cueilli les trois fuyitifs dès qu'ils ont mis les pieds hors de la prison, ce qui suppose la participation d'un complice dans cette histoire.

Grâce à des témoins extérieurs, les policiers ont vite obtenu la description de la voiture, mais des recherches entreprises immédiatement par la police de Sherbrooke, la Sûreté du Québec et les corps policiers municipaux de la région n'ont pas permis d'intercepter les fuyitifs.

Toutes les surveillances policières n'ont pas été vaines puisque dès hier matin, on localisait la voiture ayant servi à la fuite des détenus; le véhicule avait été garé dans la cour d'un immeuble de la place Bergamin, dans le canton Ascot.

Les policiers ont donc surveillé longuement l'endroit dans l'espérance que les suspects reprennent la voiture, mais en vain. Ce n'est finalement qu'un peu après midi qu'on s'est résolu à saisir cette voiture, les évadés ne se trouvant vraisemblablement plus dans le secteur.

Il est d'ailleurs fort probable que les trois évadés se soient séparés peu de temps après leur fugue pour mettre chacun leurs chances de leur côté.

L'un de ces évadés avait réussi à se faire remarquer à la fin de décembre en prenant un otage dans le quartier nord de Sherbrooke. Cette prise d'otage avait duré toute une soirée pour se terminer finalement sans violence.

Luc Bouchard, 24 ans, avait été accusé de cette prise d'otage et attendait les prochaines procédures lors de son évadement de samedi.

Les deux autres évadés sont Daniel Grenier, 23 ans, originaire de Pointe-du-Lac et présumément impliqué dans une tentative de vol avec violence à Weedon, ainsi que Steve Stratford, 25 ans, originaire de Windsor et présumément impliqué dans une affaire de drogue.

C'est l'agent Tom McConnell, de la Sûreté du Québec, qui a pris charge de l'enquête, le centre de détention de la rue Winter étant de juridiction provinciale.

Cette triple évadement est survenue au lendemain même où les policiers d'Ascot-Lennoxville ont repris un individu qui avait réussi à s'évader de la même prison en septembre dernier.

Une femme dans la vingtaine est trouvée assassinée près d'un conteneur à ordures

GILLES ST-JEAN

■ La police devrait pouvoir dès ce matin déterminer avec certitude l'identité d'une femme dans la vingtaine, dont on a trouvé le corps à moitié nu près d'un conteneur à déchets, samedi soir, à l'arrière d'un restaurant situé boulevard Gouin près de la rue Poincaré, dans le quartier Nouveau-Bordeaux à Montréal.

Il se pourrait qu'elle soit connue de la police, auquel cas on posséderait ses empreintes digitales.

La femme, qui est la victime du troisi-

me meurtre de l'année sur le territoire de la CUM, avait été partiellement dévêtue. Son cou portait apparemment des marques de strangulation; une autopsie qui sera pratiquée ce matin au Laboratoire de médecine légale devrait l'établir.

La découverte

Le corps de l'inconnue avait été déposé derrière le 1000 ouest, boulevard Gouin, entre le conteneur à déchets et un pylône électrique. C'est un employé du restaurant Le Bordelais qui l'a découvert, vers 22h, en allant jeter des ordures.

Il n'est pas impossible que l'assassin ait pu se rendre jusqu'à cet endroit à bord d'un véhicule, d'où il aurait jeté le cadavre.

Il semble que le corps de la jeune femme était encore chaud, quand l'employé l'a trouvé, ce qui porte à penser que la mort remontait à peu de temps.

Les sergents-détectives Jacques Auger et Serge Côté, de la section des homicides de la police de la CUM, ont été assignés à l'enquête.

Il s'agit de la deuxième affaire du week-end pour ces policiers, qui se sont égale-

ment occupés du cas Frank Guzzo, un homme d'affaires retraité domicilié à Côte-Saint-Luc.

Frank Guzzo, atteint d'un cancer en phase avancée, aurait été abattu de plusieurs coups de feu par une amie, vendredi soir, dans son appartement d'une conciergerie du Chemin Mackle. Il s'agit selon toute vraisemblance d'un cas d'euthanasie.

Frank Guzzo aurait en effet déclaré en présence de sa femme, vendredi soir, qu'il voulait mourir et que celle qui a été accusée de meurtre au premier degré à la suite de sa mort, Micheline Poulos, avait accepté de lui rendre ce dernier service.

Un ermite de 81 ans est tué

■ Louis Durand, un ermite âgé de 81 ans et domicilié au nord de Saint-Cuthbert, dans la région de Berthier, a été assassiné de plusieurs coups de feu, probablement par un ou des voleurs.

C'est un voisin qui faisait des courses pour l'octogénaire toutes les semaines qui a trouvé son cadavre, samedi vers 16h, dans la cabane qu'il habitait.

Les premières constatations portent à croire que la victime a été atteinte de plusieurs coups de feu de fort calibre à la tête. L'état de sa cabane porte également les enquêteurs de la section des crimes contre la personne de la SQ à penser que le vol est le mobile de ce crime.

Le meurtre est survenu à une date encore indéterminée; une autopsie qui devrait avoir lieu aujourd'hui pourrait permettre de l'établir avec précision.

La Coalition verte réplique au maire Laurin

■ La Coalition verte, un regroupement régional de 40 organismes voués à la défense de l'environnement, a encouragé hier les citoyens de Saint-Laurent à s'opposer en masse au règlement adopté par le conseil municipal pour permettre l'établissement d'une usine de béton préparé à l'entrée du Bois-de-Liesse.

Un porte-parole de la Coalition, Alain DeSouza, s'est dit choqué des propos récents du maire Marcel Laurin qui a accusé le groupe environnemental de démagogie.

Il est «ironique», poursuit-il, que la Ville de Saint-Laurent cherche à permettre l'établissement d'une entreprise créant beaucoup d'inconvénients pour les voisins à proximité d'une forêt que la Communauté urbaine vient à peine d'acquérir au coût de 15 millions\$ pour en faire un parc régional.

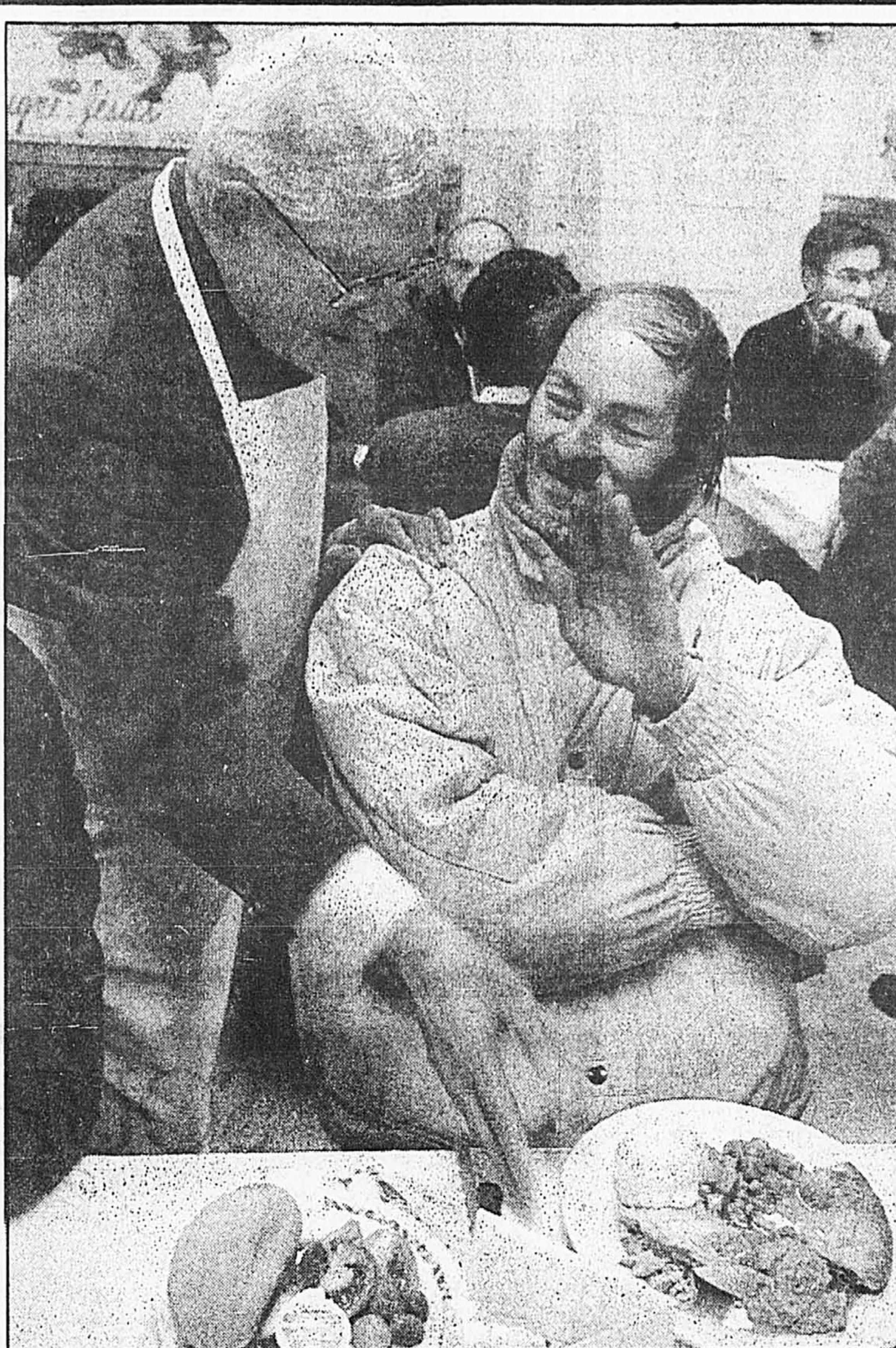
Se défendant d'être contre l'installation de nouvelles entreprises à Saint-Laurent, le porte-parole de la Coalition a fait valoir qu'il y avait dans cette ville d'autres zones industrielles qui conviendraient mieux à ce type d'activités.

M. DeSouza a par ailleurs rejeté les accusations du maire Laurin selon lesquelles la Coalition représenterait surtout des gens de l'extérieur de Saint-Laurent.

Organisme régional, la Coalition verte compte trois associés dans la ville du maire Laurin, assure M. DeSouza: Environnement Saint-Laurent, les Citoyens pour le Bois-Franc et les Citoyens du district Leduc.

L'assemblée des électeurs touchant l'adoption du règlement de zonage aura lieu demain.

Les opposants doivent amener au moins 939 personnes à signer le registre des signatures pour bloquer la modification.



Normand Godin, un des convives au repas du Nouvel an de l'Accueil Bonneau, échange une plaisanterie avec le cardinal Paul Grégoire qui faisait le service.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

33^e repas annuel à l'Accueil Bonneau 600 convives étaient au rendez-vous

■ Pour la 33^e année de suite, Gaston Michaud était au poste hier, avec sa belle voix du dimanche, pour «faire sa part» à l'occasion du repas du Nouvel an de l'Accueil Bonneau, dans le Vieux-Montréal.

Près de 600 sans-abri se sont présentés à l'heure du midi pour ce repas de fête organisé par la Société Saint-Vincent de Paul et les Soeurs Grises.

En fait, il y a plus de 58 ans que M. Michaud profite de ces «occasions de famille», comme il dit, pour venir divertir les convives de ce repas.

«J'avais cinq ans la première

fois, c'était pendant la Crise et papa nous amenait à ce repas annuel avant d'aller à la cathédrale où il chantait», se rappelle-t-il.

Chaque année depuis, avec son orchestre formé par ses enfants et petits-enfants et par des amis, ce Montréalais de Ville-Émard qui «couchait à Brossard depuis une dizaine d'années» vient faire de la musique pour les itinérants.

Il fait partie de la quarantaine de bénévoles qui donnaient de leur temps hier comme à chaque année pour servir un repas un peu plus recherché à des

gens qui ont l'habitude d'une nourriture pas mal plus ordinaire.

Parmi les personnes qui ont servi le repas, il y avait l'archevêque de Montréal, le cardinal Paul Grégoire, qui a fait un bref discours pour souhaiter aux itinérants «la santé, du travail si vous pouvez travailler et à manger tous les jours».

Selon le vice-président de la Société Saint-Vincent de Paul, Jean-Guy Lépine, le repas d'hier a coûté environ 3000 \$ à l'organisme de charité, qui reçoit et distribue aux démunis des dons en nourriture et en argent.

86 touristes québécois abandonnés à Santo Domingo

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Un Boeing 727 de la compagnie aérienne Dominicana Airlines a abandonné 86 clients québécois à l'aéroport de Santo Domingo, en République Dominicaine, avant de s'envoler vers New York afin de servir d'autres clients.

Cela a eu pour effet de retarder de 30 heures le retour des 86 touristes et de chambarder les projets de vacances de 105 autres voyageurs qui devaient décoller, hier, à 13 h 30 de l'aéroport de Québec. Faute d'avion, le départ de ces derniers est remis à 13 h, aujourd'hui.

Mais ce qui soulève l'ire des passagers, prêts à brandir une demande de recours collectif, c'est d'avoir appris que Dominicana Airlines n'avait pas de problèmes avec son appareil mais plutôt un carnet de commandes trop lourd pour ses capacités.

Déjà victime d'un retard inexplicable de 36 heures lors de leur départ de Québec, le 1^{er} janvier, le groupe de Québécois a ainsi dû attendre 30 heures en République Dominicaine.

Cinq morts durant le week-end

Presse Canadienne

■ Le nom d'au moins cinq personnes apparaît sur la liste des morts survenues au Québec durant la fin de semaine, selon les rapports de police disponibles, hier, en milieu de soirée.

Hier après-midi, vers 14 h, à Stanstead, en Estrie, une Verduoise de 27 ans est morte lorsqu'elle a perdu le contrôle, le véhicule dans lequel elle prenait place a heurté une déneigeuse; hier soir, la Sûreté du Québec retenait la publication de l'identité de la victime, la famille de celle-ci n'ayant pu être contactée.

D'autre part, un dérapage dans une courbe, suivi d'une collision frontale, a coûté la vie à Micheline Lévesque, âgée de 34 ans et demeurant à Québec; la tragédie s'est produite hier, vers 10 h 15, dans le rang du Nord à Saint-Raymond, non loin de Québec.

Une collision frontale due à une perte de contrôle a fait deux morts, vers 2 h 15, durant la nuit de samedi à hier, sur la route 132 à Sainte-Luce, près de Rimouski. Les victimes sont Francis Belanger, âgé de 26 ans et habitant Prince, et Marielle Pruneau, une Rimouskoise de 44 ans.

Un adolescent de 17 ans, Dominique Lévesque, de Pointe-aux-Trembles, a péri aux petites heures, samedi matin, lorsque sa voiture a plongé dans le fleuve Saint-Laurent, à Pointe-aux-Trembles; cinq autres adolescents ont pu regagner la rive.

Sida: un test exigé par les assureurs

Agence France-Presse
COPENHAGUE

■ Les dirigeants des compagnies d'assurances danoises ont décidé d'exiger, dès aujourd'hui, un test de dépistage du sida pour leurs clients désirant souscrire une assurance-vie de plus de 2 millions de couronnes (33 000 \$), a rapporté hier le quotidien régional Frederiksberg Amts Avis.

Le président de l'Association nationale des assureurs, M. Bent Moeller, a indiqué par ailleurs au journal que les salariés d'entreprises de moins de dix employés devront subir également un test de séropositivité pour souscrire à un régime obligatoire de pension.

Le Danemark est l'un des pays le plus touché par le sida en Europe, arrivant en quatrième place, au nombre de cas par habitant, derrière la Suisse, la France et l'Espagne.

Daniel Gingras aurait bénéficié de faveurs de ses geôliers

Le meurtrier aurait coopéré avec la police

Presse Canadienne
EDMONTON

■ Le dangereux criminel québécois Daniel Gingras aurait obtenu des traitements de faveur de ses geôliers, en retour d'informations sur ses compagnons de cellule, selon un rapport d'enquête indépendant, censuré par le Service correctionnel canadien.

Ce meurtrier a notamment bénéficié d'une permission spéciale de la prison d'Edmonton, le jour de son anniversaire, afin d'aller magasiner à l'extérieur. C'est alors qu'il s'est facilement évadé.

Dans son rapport, l'enquêteur et avocat John Weir écrit que cette permission spéciale a probablement été accordée par les dirigeants de la prison en retour d'informations sur les compagnons de cellule de Gingras, a

publié le quotidien Edmonton Journal.

L'enquêteur affirme qu'il n'y a pas d'autre explication sur les raisons pour lesquelles les dirigeants de la prison à sécurité maximum d'Edmonton auraient permis à Gingras de magasiner au West Edmonton Mall le jour de son anniversaire.

Le 29 juin 1987, Daniel Gingras, 38 ans, s'est évadé. Il a ensuite assassiné Mme Wanda Woodward, préposée au comptoir dans un marché d'alimentation de Medicine Hat, en Alberta. Il a aussi tué M. Vital Piquette, un clown de rodeo originaire de Québec, avant d'être capturé, 52 jours plus tard.

En 1985, il a été transféré de l'institution pénitentiaire de Laval vers celle d'Edmonton. A Laval, il purgeait une peine pour le meurtre d'un concierge de Montréal — commis en 1978 —

après s'être échappé du pénitencier de Cowansville. Il purge présentement trois sentences de prison à vie, au pénitencier de Saskatchewan, à Prince Albert. Il sera admissible à une libération conditionnelle dans 23 ans.

Importante censure

Le rapport de l'enquêteur Weir sur l'évasion de Gingras en 1987 a été publié le mois dernier, mais d'importants passages ont été coupés par les dirigeants du pénitencier. Une version non-censurée du rapport a été obtenue par le Edmonton Journal.

Les dirigeants de la prison d'Edmonton ont nié que Gingras fut un mouchard. Dans un extrait censuré de son rapport, M. Weir écrit que le tueur a eu droit à des séjours à caractère «sexuel» dans les roulettes spéciales de la prison, avec quatre femmes différentes. Ces accroc-

aux règlements étaient probablement des récompenses pour services rendus, dit l'enquêteur.

Le rapport mentionne de plus que Gingras aurait aidé les autorités pénitentiaires à calmer une émeute de prisonniers, en janvier 1986. Ce passage a également été censuré.

M. Weir décrit Gingras comme un criminel de carrière qui a souvent joué le rôle de mouchard dans les prisons de l'Ouest canadien.

De nombreux employés de la prison interrogés par M. Weir estiment que Gingras jouissait d'un statut privilégié au sein de la prison.

Le jour de sa permission, son évasion était si prévisible que deux des employés du pénitencier ont même parié qu'il ne reviendrait pas. Cette histoire a elle aussi été retranchée du rapport.



Daniel Gingras

PHOTO CP

Une nouvelle race de pirates pillent les compagnies par l'intermédiaire du téléphone

Presse Canadienne
TORONTO

■ Une nouvelle race de pirates pillent les compagnies canadiennes et leur arme n'est pas un sabre mais un téléphone.

Ces fraudeurs sont l'équivalent au téléphone de ce que sont à l'ordinateur les pirates informatiques.

«Les abus sont bien au delà de ce qu'on pourrait croire», a déclaré le sergent Val King, qui dirige la section des crimes informatiques à la Gendarmerie royale du Canada.

Par exemple, les pirates ont fraudé pour un million de dollars en appels illégaux, la compagnie de télécommunications Call-Net, un réseau téléphonique privé, sur une période de six mois l'an dernier, a signalé le président de la compagnie M. Mike Kedar.

En une seule journée, une compagnie de finances s'est vue débiter pour 300000\$, une agence de voyages, 100000\$, une firme de loisirs, 100000\$ également en trois mois.

La plupart des pirates ne retirent aucun profit de leur geste et considèrent leur «envahissement» ou «invasion», un jeu de cache-cache informatique, nuisant uniquement à Bell Canada et aux grandes entreprises.

Un pirate de Toronto identifié seulement sous le nom de «Wizard» (magicien) a déclaré lors d'une interview publiée dans l'édition de dimanche du Toronto Star: «Je ne fais que soutirer l'argent de «Ma» Bell. C'est la beauté de l'affaire»!

Il a expliqué que plusieurs compagnies fonctionnaient sur des lignes de 1-800 watts, permettant au personnel de signaler directement des appels interurbains facturés automatiquement à l'employeur. De plus, il y a souvent une ligne INWATS défrayant les appels entrant directement dans les bureaux, et une autre ligne OUTWATS couvrant tous les appels qui en sortent.

Avec de tels systèmes, les dirigeants de l'entreprise peuvent faire des interurbains de partout dans le monde en signalant le numéro INWATS et en composant un code qui automatiquement les branchent sur la ligne OUTWATS.

Le pirate Wizard a expliqué que les fraudeurs découvrent les codes, créent une chaîne, communiquent les uns avec les autres. Ils ont ainsi mis sur pied un réseau d'appels illégaux qui s'étend dans plusieurs pays.

«Plus le réseau que vous mettez sur pied est étendu, plus il est difficile de vous faire

attraper», a précisé Wizard qui se vante de générer pour 2000\$ d'appels illégaux chaque mois.

Les codes «a découvert» sont souvent inscrits sur les baillards des ordinateurs à travers le monde.

La boîte électronique est un autre arme que l'on retrouve dans l'arsenal du pirate. Elle est utilisée pour fabriquer des signaux qui induisent en erreur les compagnies de téléphone, selon M. Ross Morley, propriétaire d'une firme-conseils en télécommunications.

La boîte rouge donne les impulsions électroniques que l'opérateur perçoit quand la monnaie est insérée dans un téléphone payant. Les boîtes bleues informent Bell Canada qu'un appel est terminé, donc l'argent n'est plus requis même si un fraudeur est encore sur la ligne. Et une boîte noire émet une impulsion électronique prévenant Bell qu'un appel n'a pas passé, même si en réalité il a été fait.

Le scanner

Les fraudeurs peuvent aussi écouter les appels faits sur un téléphone cellulaire au moyen d'un scanner.

«J'ai entendu des courtiers discuter de tuyaux à la bourse», a laissé tomber Wizard.

«Ces gens, a-t-il ajouté, ignorent à quel point il est facile d'écouter. Ils discutent des fusions qui se préparent et ainsi de suite».

M. Morley a indiqué que malgré le fait que la nouvelle technologie est développée pour rendre plus difficile l'invasion des réseaux téléphoniques, les fraudeurs ont une longueur d'avance.

Certains d'entre eux ont 14, 16 ans, selon lui.

«Ils commencent à travailler sur les ordinateurs en 2e année et ils construisent des ordinateurs, en 6e année. Quant ils atteignent la 10e année, ils sont presque ingénieurs en électricité», a-t-il expliqué.

M. Walter Heapy, enquêteur de Bell Canada-Ontario a souligné qu'il s'occupait d'environ six cas de fraude par mois qui presque toutes conduisent à des accusations au criminel, au civil ou à des règlements hors cour.

De son côté, Wizard croit que les pirates qui se font prendre sont des enfants qui ignorent ce qui se passe.

«Moi, a-t-il dit, je sais ce que je fais. Si je fais quelque chose de vraiment risqué, je vais utiliser un téléphone payant ou une chaîne de numéros qui peut être retracée jusqu'à un certain point seulement».

Un Québécois sur deux est favorable à l'ouverture des commerces le dimanche

■ Un peu plus de la moitié des Canadiens (52 p. cent) sont d'avis aujourd'hui que les magasins et commerces devraient être autorisés à ouvrir le dimanche. Neuf p. cent soutiennent qu'il devrait être permis aux commerces d'ouvrir le dimanche uniquement dans des circonstances spéciales.

Trente-six p. cent des Canadiens sont opposés à l'ouverture sans restriction des commerces le dimanche. Enfin, trois p. cent des répondants n'ont pas d'opinion précise sur la question.

Au cours des années 80, entre 44 et 55 p. cent des Canadiens étaient partisans de l'ouverture des commerces de détail le di-

manche. La dernière fois que Gallup a posé cette question aux Canadiens, en mars 1989, 48 p. cent des personnes interrogées étaient favorables à l'ouverture des commerces le dimanche.

Une analyse par région des résultats de l'enquête montre des différences marquées d'opinion sur cette question. On constate ainsi que l'idée d'ouvrir le dimanche obtient un soutien beaucoup plus marqué à mesure qu'on se déplace vers l'ouest du pays.

Dans les provinces de l'Atlantique, seulement quatre Canadiens sur dix (40 p. cent) sont favorables à l'ouverture des commerces le dimanche. C'est d'ailleurs la

seule région au pays où les tenants du «non» (46 p. cent) l'emportent.

Ailleurs, l'idée de permettre l'ouverture des commerces de détail le dimanche reçoit plus d'appui (48 p. cent) au Québec et en Ontario, 57 p. cent dans les provinces des Prairies pour atteindre un sommet de 76 p. cent en Colombie-Britannique.

Une majorité de Torontois (57 p. cent) et de Montréalais (57 p. cent) appuient l'ouverture des magasins de détail le dimanche.

La question de l'ouverture des commerces de détail le dimanche a fait les manchettes récemment en Ontario où un grand nombre

de commerçants ont choisi de mettre à l'épreuve les prescriptions existantes. Cette initiative a accru la pression sur les législateurs pour les inciter à modifier les règlements en vigueur actuellement. Chez nous, une commission parlementaire a compté de la mi-février.

Il est intéressant de noter que l'analyse des résultats selon l'âge des répondants montre que les Canadiens plus jeunes sont nettement plus favorables à l'ouverture des magasins de détail le dimanche: 62 p. cent chez les 18 à 29 ans, contre 41 p. cent seulement chez les personnes âgées de 65 ans ou plus.

“La meilleure solution, au meilleur prix”

Weight Watchers

vous présente... le nouveau programme SOUPLE & RAPIDE

ÉCONOMISEZ
NE PAYEZ
QUE 13\$
14\$

SI VOUS VOUS INSCRIVEZ D'ICI AU 31 JANVIER

UN TOUT NOUVEAU PROGRAMME

FACILE À RESPECTER

QUI VOUS PERMET DE MANGER DE TOUT

EN FAMILLE OU AVEC DES AMIS

ET VOUS PERMET DE MAIGRIR RAPIDEMENT

Bonhomme Carnaval débarque à Québec pour un mois

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Bonhomme Carnaval a joué avec la patience de ses «amis carnavalesques», hier, à la place d'Youville.

Mais ces derniers ont fait preuve d'une indulgence exemplaire. Après avoir écouté les présentations de tous les membres de tous les comités de cette grande organisation, ils ont finalement pu applaudir, une heure plus tard, celui qu'ils voulaient réellement voir: Bonhomme Carnaval.

«C'est super!», lançait le président de la 36e édition du Carnaval de Québec, M. Marcel Veilleux, 60 longues minutes avant que l'invité principal n'arrive.

«On a une journée superbe et il y a une foule impressionnante. L'arrivée de Bonhomme à la place d'Youville, où les Québécois jouissent enfin de cette belle patinoire, rend la fête encore plus spéciale. Nous sommes vraiment au cœur du monde.»

Supposément endormi dans la cabine de son bateau, Bonhomme Carnaval s'est finalement réveillé et est venu rejoindre sur le pont le président et le capitaine du bateau, Remy D'Anjou.

«Bonhomme, Bonhomme, Bonhomme!», criaient depuis plus de trente minutes les heureux fêtards qui, avec chaque mouvement de l'aiguille, perdaient un brin de leur esprit carnavalesque.

PORTES OUVERTES CENTRES WEIGHT WATCHERS Jean-Talon, Montréal Dollard-des-Ormeaux lundi au vendredi 9h à 17h FABREVILLE ST-LAMBERT

Venez visiter nos centres du 3 au 31 janvier, sans aucune obligation de votre part. Vous pouvez vous inscrire et assister aux réunions ici ou à tout autre centre Weight Watchers de votre choix, aux heures et aux endroits qui vous conviennent.

MONTRÉAL-EST

Bill Wong Restaurant
5666, Sherbrooke
lundi 16:00 et 19:00

VIAUVILLE

Eglise St-Clement
1611, St-Clement
mardi 19:00

Buffet Costa Del Mare
5605, Ames
mardi 16:00 et 19:00

Centre Immaculée-Conception
4265, Papineau
lundi 19:00

Christ-Roy
9430, Lajeunesse
lundi 19:00

Eglise St-Antoine-
Marie-Claret
10690, Lacrosse
lundi 12:30

mercredi 19:00

Eglise St-Bernard
8801, Notre-Dame
mardi 19:00

Eglise St-Clément
6921, Azilda
mardi 19:00

Eglise Ste-Madeleine-Sophie
10755, St-Charles
lundi 19:00

Centre d'achat Le Boulevard
4246, Jean-Talon
lundi 12:30

mercredi 12:30, 16:00, 19:00

jeudi 9:30, 19:00

vendredi 19:00

samedi 10:00

Nativité
1884, St-Germain
mardi 19:00

Place Frontenac
1850, Bercy
mercredi 19:00

Plaza St-Hubert
7040, St-Hubert
lundi 17:30

mardi 19:00

mercredi 19:00

jeudi 10:00 et 19:00

samedi 10:00

Pointes-aux-Trembles
11905, Notre-Dame
lundi 19:00

mercredi 9:30, 12:30, 16:00 et 19:00

Pointes-aux-Trembles
15455, Notre-Dame
jeudi 19:00

St-André-Apôtre
10515, Esplanade
mercredi 19:00

St-Esprit
Caisse Populaire
2675, Masson
mercredi 19:00

ST-PIERRE-CLAY

4850, Delormier
mardi 12:30 et 19:00

RIVIERE-DES-PRAIRES

Buffet Collissee
8658, Maurice-Duplessis
mercredi 19:00

L'ASSOMPTION

Chevalier de Colomb
330, St-Jacques
lundi 16:00 et 19:00

REPENTIGNY

Eglise Notre-Dame-Des-Champs
187, Iberville
mardi 16:00 et 19:00

Eglise Précieux-Sang
125, Chauveau
mercredi 12:30 et 19:00

LE GARDEUR

Salle des Aînés
333, Blvd. Lacombe
mercredi 19:00

MONTRÉAL-OUEST

DORION
Rue St-Charles
mardi 16:00 et 19:00

LACHINE
Eglise Trés-St-Sacrement
800, Provoost
mercredi 13:00 et 19:00

OUTREMONT
60, Duverger
mardi 19:00

ST-LAURENT
Paroisse Notre-Dame-du-Bois-Franc
2220, Paloma
jeudi 19:00

Queen Mary-Decarie
5149, Decarie
jeudi 19:00

Ramada Inn
6445, Decarie
mardi 19:00

St-Jean-de-Matha
6821, D'Aragon
mercredi 19:00

VILLE LASALLE

Centre Super Carnaval
mardi 19:00

jeudi 13:00 et 18:00

samedi 9:30

St-Catherine
1121, Ste-Catherine Ouest
lundi 17:00

mercredi 10:00 et 12:15

DOLLARD-DES-ORMEAUX

Galerie Roger Pilon
4275, St-Jean
lundi 16:00

jeudi 16:00 et 19:00

mardi 12:30

VERDUN

3982, Wellington
lundi 19:00

mercredi 19:00

jeudi 19:00

CHÂTEAUGUAY

Caisse Populaire
65, Principale
lundi 19:00

mardi 16:00

mercredi 18:30

BEAURNARNOIS

Fabrique St-Clement
185, Ch. St-Louis
jeudi 19:00

VALLEYFIELD

66, du Marche
mardi 12:30 et 19:00

ST-REMI
110, du Collège
jeudi 19:00

ST-JEAN

230, Gouin
jeudi 16:00 et 19:00

IBERVILLE

822, 2e Rue
mercredi 19:00

FARNHAM

Salle Chevaliers de Colomb
303, rue St-Joseph
mercredi 19:00

BEDFORD

Rue Académie
jeudi 19:00

CHAMBLY

Centre Culturel
36, Martel
lundi 19:00

LACOLLE

19, Bouchard
lundi 19:00

ST-LAMBERT

2035, Victoria
mardi 13:30, 16:00 et 19:00

jeudi 16:00 et 19:00

samedi 9:30

LAPRAIRIE

Paroisse Christ-Roy
Rue Lavoy
lundi 16:00 et 19:00

LONGUEUIL

1685, Westgate
mardi 19:00

St. Antoine de Padoue
74, Chemin Chamby
mercredi 12:30

St-Charles-Boromée
280, Ste-Foy
jeudi 19:00

Eglise Ste-Louise de Marillac
990, Joliette
lundi 19:00

ST-HUBERT

5310, Chemin Chamby
lundi 19:00

BOUCHERVILLE

Eglise St-Sébastien
780, Viger
lundi 12:30

mardi 19:00

VARENNES

2016, Rene-Gauthier
lundi 19:00

CONTRECOEUR

525, St-Antoine
mercredi 19:00

TRACY

850, Marie-Victorin
mercredi 19:00

SOREL

Centre de loisirs
205, Adelaide
lundi 19:00

mardi 12:30

BELOEIL

Eglise St-Mathieu
mardi 19:00

jeudi 9:30

ST-BRUNO PUB

630, Clairevue
jeudi 19:00

ST-HYACINTHE

2080, Bourdage
mardi 12:30

mercredi 19:00

DRUMMONDVILLE

Legion Canadienne
1635, Cornueau
lundi 19:00

CHOMEDEY

Centre Labelle-Samson
657, boul. Labelle
mardi 19:00

mercredi 12:30 et 19:00

samedi 10:00

FABREVILLE

327, Curé-Labelle
lundi 16:00 et 19:00

jeudi 10:00 et 19:00

DUVERNAY

2960, Concorde
lundi 19:00

mercredi 19:00

PONT-VAIU

108, St-Hubert
mardi 19:00

BOIS-DES-FILION

388, Adelphe-Chapleau
mercredi 19:00

STE-THERÈSE

10, de l'Eglise
lundi 19:00

RAWDON

Restaurant Tournesol
3217-Tre Avenue
mardi 19:00

ST-JÉRÔME

Cathédrale
Rue Parent
lundi 19:00

mercredi 12:30

VAL-DAVID

1365, de la Sapinière
lundi 13:00

mercredi 19:00

ST-SAUVEUR

895, boul. des Laurentien
mardi 19:15

NOTRE-DAME DU LAUS

161, rue Principale
mardi 19:00

ST-JOVITE

Rue Ouimet
jeudi 13:00

MONT-LAURIER

420, Paquette
mercredi 19:00

L'affaire Rouyn-Noranda: une loi rétroactive pourrait combler le vide juridique

Les représentants des deux villes divergent d'opinion sur la suite à donner

RICHARD FORTIN

■ La décision de la Cour d'appel d'invalider la fusion de Rouyn et de Noranda parce que les lettres patentes et le décret créant la nouvelle municipalité n'ont pas été publiés en anglais ne devraient pas avoir de conséquences juridiques importantes, a estimé hier le constitutionnaliste Henri Brun, professeur à l'université Laval.

«Si le jugement est suffisamment détaillé, a-t-il expliqué, je crois qu'une simple loi rétroactive pourrait combler le vide juridique, s'il existe. De toute façon, la situation est beaucoup moins dramatique qu'en 1981, quand un seul jugement de la Cour suprême avait eu pour effet d'invalider toutes les lois adoptées au Québec depuis 1977. Le par-

lement de Québec avait pu exercer sa souveraineté et corriger le problème».

«Dans le cas particulier de Rouyn-Noranda, a-t-il ajouté, Québec pourrait procéder à l'adoption d'une nouvelle loi et de nouveaux décrets dans les deux langues, sans qu'il soit nécessaire de faire un nouveau référendum.»

M. Brun a toutefois précisé qu'un appel en Cour suprême pourrait être nécessaire si la nature des «legislations déléguées» devant être publiées dans les deux langues dans la Gazette officielle n'était pas suffisamment définie.

«Dans ce cas, une telle situation pourrait ne pas être viable et le gouvernement devrait gagner du temps en s'adressant à la Cour suprême. Le statu quo prévaudrait jusqu'au jugement, ce qui donnerait le temps d'aviser.»

sion des deux villes, estimant que Noranda «s'est faite volée».

«Le gouvernement serait mal avisé de s'opposer à la décision de la Cour d'appel, alors qu'il s'est lui-même engagé à ne plus procéder à la fusion forcée des municipalités, a-t-il commenté.

«Québec devrait proposer aux citoyens de Noranda de se prononcer une nouvelle fois par référendum. Je suis persuadé qu'ils voteraient contre la fusion. Ils ont été trompés. Noranda n'a fait que payer pour Rouyn et n'a rien reçu en échange.»

M. Bedard, qui a appuyé le «Comité de défense des droits démocratiques des citoyens de Noranda» dans sa lutte pour faire annuler la fusion,

n'est pas très tendre envers l'ex-ville-soeur.

«Rouyn s'est développé autour de Noranda, qui était à l'origine une ville de compagnie prospère. Mais Rouyn nous a englouti. C'est un peu comme le cancer qui dévore son maître.»

La loi prévoyant le regroupement des villes de Rouyn et Noranda a été sanctionnée le 20 juin 1985. Les citoyens des deux municipalités se sont prononcés en faveur de la fusion lors du référendum tenu le 23 mars 1986. A Noranda toutefois, la proposition a été acceptée par une faible majorité.

Depuis lors, les opposants n'ont pas désarmé, malgré un échec en Cour supérieure.

Le tramway électrique français fête ses 100 ans

■ Le tramway électrique n'est pas passé de mode en France, où il fête ses cent ans, après avoir pourtant connu depuis une longue éclipse.

La première motrice électrique a circulé en France le 7 janvier 1890 à Clermont-Ferrand (centre), deux ans après l'installation d'une première ligne de ce type à Richmond (États-Unis, Virginie).

L'apparition du tramway électrique, qui roulait alors à 20 km à l'heure, a révolutionné les transports en commun de la fin du siècle,

supplantant rapidement les tramways tirés par des chevaux.

Dès la première année, les tramways de Clermont-Ferrand transportaient près d'un million et demi de voyageurs, alors que la population de la ville ne dépassait pas 50 000 habitants.

Pratiquement partout en France le tramway a disparu dans les années 50. Mais l'automobile qui faillit le tuer provoque aujourd'hui sa résurrection: cinq grandes villes de province ont déjà renoué avec ce mode de transport en commun «propre», ou sont en voie de le faire.



Gérald LeBlanc

«Des immigrants de qualité!»

La grève de la faim des réfugiés remet à l'avant-scène l'image qu'on se fait des immigrants. L'occasion est belle de laisser libre cours à la grogne primaire contre les étrangers. Pour sauver du temps, on en vient à reciter des formules toutes faites, des stéréotypes: les Juifs sont... les Italiens sont... les Grecs sont... les Haïtiens sont... les Turcs sont... les Latins sont...

On a même fait des livres aux États-Unis pour montrer comment le pays s'est bâti en écrasant le dernier arrive, qui s'empressait à son tour d'accabler le suivant pour ne plus être le dernier dans l'échelle sociale. Et les Noirs ajoutent que leur problème c'est de n'avoir su trouver une victime sur qui grimper.

Actuellement au Québec, le malaise vis-à-vis les immigrants prend la route de la comparaison: les nouveaux arrivants ne sont pas comme les immigrants des années 40, 50, 60 et 70.

«Il nous faut à tout prix une immigration de qualité», me disait récemment un collègue, ouvert et renseigné. C'est quoi la qualité dans l'immigration? «Avant, nous recevions des immigrants qui apportaient des richesses et de la culture, alors que maintenant...», me répondait mon ami perturbé, qui n'osait terminer sa phrase.

Avant, c'était à l'époque des Juifs, des Italiens, des Grecs et des Portugais. Aujourd'hui, ces vieilles communautés montréalaises ont acquis leurs lettres de noblesse. Difficile de ne pas prendre au sérieux le bâtisseur de l'empire Steinberg, le propriétaire des Exos et la présidente-fondatrice du Centre canadien d'architecture. Ce sont des fils et filles d'immigrants juifs. Demandez à vos parents ou grands-parents comment on traitait les Juifs à leur arrivée à Montréal dans les années 40 et 50? Demandez-leur de quels noms on affublait ces nouveaux arrivants? Demandez-leur, si on les considérait comme «une immigration de qualité».

On peut faire le même retour avec les Italiens et les Grecs, les plus vieilles communautés de nouveaux Montréalais. Ils ont tous dû s'imposer, avec la tenacité propre aux immigrants.

Ne dira-t-on pas la même chose dans vingt-cinq ans des dépanneurs vietnamiens et des chauffeurs de taxi haïtiens?

Tout cela pour dire qu'il n'y a probablement jamais eu d'immigration «de qualité». Deracinés et dépayés, les nouveaux arrivants ont presque toujours l'air gauche et misérable. Ils sont toutefois prêts à tout pour que leurs enfants aient un meilleur sort que le leur. Avec le résultat qu'on connaît pour les Juifs, les Italiens, les Grecs...

Inutile de jouer à l'autruche et de nier les évidences, culturelles ou linguistiques ou sociales. Inutile de nier la différence entre un paysan turc et un investisseur de Hong Kong.

Peu importe cependant les traits propres à chaque groupe, on pourra toujours entonner la rengaine de l'absence d'immigrants «de qualité». On l'a fait dans le passé, on le fait aujourd'hui et on le fera demain. C'est une manière de dire qu'on ne s'est pas encore habitué à eux.

Ce réflexe de défense est naturel et même essentiel à la survie. Il ne faut pas trop s'en scandaliser, mais ne pas rester figer sur ces images primaires. Au-delà des modes stéréotypés, il faut évaluer l'apport réel des immigrants et tirer les conclusions qui s'imposent, pas toujours les mêmes, car l'immigration autant que notre société évolue.

Pas d'hôtel pour les Américains

Certains organismes ont la mauvaise habitude d'annoncer les nouvelles, même les bonnes, durant les fêtes. Vous n'avez sans doute pas lu l'article de mon collègue Richard Dupaul, publié le 31 décembre, sur le Palais des congrès.

On y retrouve une excellente nouvelle. Montréal vient d'être classée au troisième rang en Amérique du Nord, derrière New York et Washington, pour la tenue de congrès internationaux, par la prestigieuse Union des associations internationales. C'est une excellente référence, particulièrement en Europe.

La mauvaise nouvelle c'est que le Palais des congrès de Montréal n'arrive pas à attirer sa part de la très lucrative clientèle américaine, qui se fie, elle, aux recommandations de l'American Society of Association of Executives.

Le président du Palais, M. Bruno Fragasso, met le doigt sur la carence d'un gros hôtel (de 1 200 à 1 500 chambres, comme à Toronto) à proximité du centre des congrès. Le président a recensé 24 associations américaines, soit près de 70 000 délégués, qui hésitent à choisir Montréal, à cause de cette absence d'hôtel. «Les Américains aiment avoir tous les services à la portée de la main», ajoutait M. Fragasso.

On veut des Américains, il faut donc un gros hôtel près du Palais des congrès. Et pourtant, je vois, de nos bureaux de La Presse, deux hôtels en construction, juste au nord et au sud du Palais. Ils auront cependant chacun moins de 300 chambres.

J'aimerais bien qu'on m'explique cette logique bien particulière.

La logique du poète

Gérald Godin sera toujours plus poète que député; c'est pour ça qu'on l'aime bien. Après 27 ans de vie commune, il vient de se marier avec la chanteuse Pauline Julien.

— «Ne parle pas trop de ça, car Pauline n'aime pas ça. Elle voulait que ce soit intime et privé.»

— «Oui, oui, mais vous êtes des personnages publics.»

— «Je sais bien, mais comme disait Eluard: Je l'aime pour sa logique, si différente de la mienne. C'est pour ça que je l'ai mariée et pour préparer la venue de l'an 2000.»

Avec Gérald Godin, la conversation n'est qu'une toile de fond pour placer des trouvailles, des traits de génie. Quand je lui avais demandé si nous (la majorité francophone) avions perdu les Grecs de Montréal, il avait répondu. «Nous ne les avons pas perdus, parce que nous ne pouvons pas les perdre. Ce sont des fils d'Eole. A nous de faire tourner le vent de notre bord.»

La meilleure du député-poète restera sa réponse à un collègue de Québec-Press. En éternelle crise financière, l'hebdomadaire était toujours menacé de fermeture. Le dernier mardi incertain, Gérald invite ses confrères au restaurant pour leur annoncer que c'est probablement la fin. «Es-tu fou d'avoir choisi un restaurant aussi dispendieux, alors que nous ne sommes même pas certains d'être payés», lui lance un confrère scandalisé.

«C'est pas assez d'être pauvre, sans avoir à se priver en plus», lui répond le directeur. Du grand Godin!

anglais

- Petits groupes
- Résultats rapides
- Jour ou soir

GALOIS®
2100 Drummond
844-5060
DEPUIS 1965

Cette semaine à La Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES

Un chœur de chant au cœur de la ville
En ce début d'année, la Place Bonaventure vous convie à venir entendre le Yalo University Choir, une chorale répétée composée de 20 personnes. Les 10 et 11 janvier, entre midi et 13 h, elle donnera un aperçu de son répertoire au niveau métro.

ÉTAGE «A»

La mode débute l'année sur une note endiablée*

A compter du 7 janvier, l'étage «A» de la Place Bonaventure convie tous les acheteurs à une trêve hivernale: alors que les salles de mode présentent leurs collections estivales et une panoplie d'accessoires absolument emballants.

Partez du bon pied avec la 21e Foire Internationale de la Botte*

Les plus récentes créations canadiennes et européennes dans la chaussure et la botte sont à l'honneur à l'occasion de cette 21e Foire internationale de la botte et de la chaussure automne/hiver qui aura lieu les 12, 13 et 14 janvier 1990. Parmi les activités de cette importante foire, une éblouissante soirée gala dont le point de mire sera un fabuleux défilé de mode. Ce Marché se déroule simultanément dans le Hall sud de la Place Bonaventure.

ÉTAGE «C»

Les 2-Jours du cadeau*

L'occasion rêvée pour les acheteurs et les boutiques de venir préparer les prochains mois avec des milliers d'articles. Des idées-cadeau à l'infini, des bibelots aux arrangements floraux en passant par l'artisanat, la vannerie et autres.

HALLS D'EXPOSITION

Tout, absolument tout pour la maison

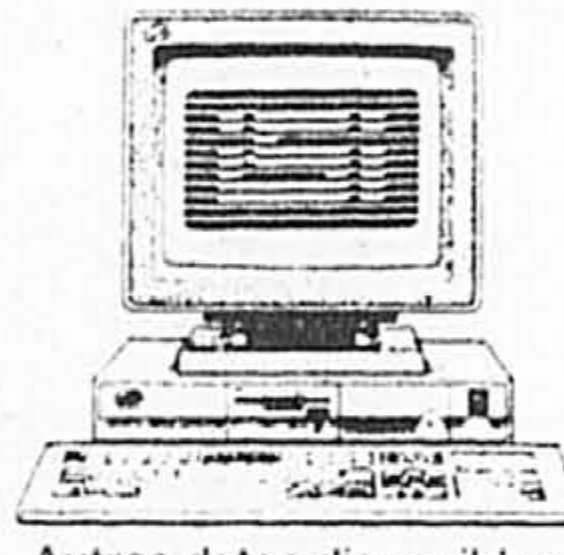
L'Expo Habitat du Montréal Métropolitain, qui se déroulera du 12 au 21 janvier est un salon d'une rare qualité professionnelle qui regroupe des experts de la rénovation, de la construction, de l'aménagement de cuisines et de salles d'eau. Des spécialistes pour vous aider et vous conseiller sur votre foyer.

*Commerçants seulement

SÉMINAIRES ACCÉLÉRÉS

6 personnes par classe
Semaine ou fin de semaine

- Introduction au PC (Dos)
10 jan. ou 15 jan. ou 22 jan.
- WordPerfect 5.0 (ou 4.2)
23-24 jan. et 1-2 février
- Lotus 1-2-3
25-26 jan. et 1-2 février
- D BASE III PLUS
16-17 jan. et 25-26 janvier



Autres dates disponibles
en janvier, février
et mars.

INTERNATIONAL QUEBEC INC., 1055, Côte du Beaver Hall / 878-9188 poste 38

ANGLAIS COURS DE CONVERSATION

1. COURS PRIVÉS:
à partir de 20\$ la leçon
2. IMMERSION:
800\$ par semaine (cours privés)
3. COURS DE GROUPE:
199\$ (6 à 8 élèves, 36 leçons)

Aussi:
Espagnol - Italien - Allemand

LPS®

Langues, Productions, Services, Ltée
Place Bonaventure
878-2821



ROGER ST-HILAIRE
Instructeur

VENTE STRATÉGIQUE

MONTREAL
HOLIDAY INN LONGUEUIL
LES 18 ET 19 JANVIER
LES 22 ET 23 FÉVRIER

QUEBEC
LES 8 ET 9 FÉVRIER
TROIS-RIVIÈRES
LES 26 ET 27 FÉVRIER

SHERBROOKE
LES 1^{er} ET 2 MARS

GÉRANCE DES VENTES

MONTREAL LES 12, 13 ET 14 FÉVRIER
QUEBEC LES 7, 8 ET 9 MARS

Téléphonez maintenant au
(418) 626-7498
ou 1-800-463-7246
Inscriptions en nombre limité.

VENDEURS — REPRÉSENTANTS
CONSEILLERS — GÉRANTS DE VENTE

Voulez-vous VENDRE avec STRATÉGIE?

VENTE STRATÉGIQUE
Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entrevues
- accroître votre clientèle
- traiter les plaintes
- vous motiver à vendre
- vendre votre personnalité
- structurer votre territoire
- disposer de votre temps
- communiquer avec vos clients

GÉRANCE DE VENTE
Vous apprendrez comment:

- recruter des vendeurs à succès
- rémunérer vos vendeurs
- les entraîner et les former
- les motiver et les stimuler
- évaluer leurs performances
- structurer vos territoires
- organiser des concours de vente
- organiser des réunions stimulantes
- élaborer des stratégies de vente
- choisir votre style de gestion
- disposer de votre temps
- comment diriger vos vendeurs



Cours de vente
Roger St-Hilaire

Vous cesserez de fumer le 7 février

... si vous devenez membre de Smokenders maintenant et suivez notre efficace programme.

OUI, vous cesserez de fumer dans quelques semaines. Calmement, confortablement et pour toujours. Peu importe depuis quand vous fumez ou quelle quantité ou combien de fois vous avez tenté de cesser... maintenant vous pouvez arrêter de fumer. Le programme Smokenders a déjà aidé 500 000 personnes. Et ça va marcher pour vous.

Même si vous n'êtes pas résolu à cesser de fumer... apportez vos cigarettes et venez à la réunion. Considérez qu'il n'en coûte rien de vous renseigner sur le programme Smokenders. Si vous avez suffisamment de volonté pour assister à une réunion, vous avez assez de volonté pour cesser de fumer en quatre semaines.

Il ne s'agit pas d'une promesse mais d'un fait.

Cette semaine seulement! Réunions d'introduction gratuites
Lundi, mardi, mercredi et jeudi (les 8, 9, 10 et 11 janvier) à 19 h 30
Choisissez le jour et l'endroit qui vous conviennent le mieux.

EN FRANÇAIS

LAVAL - HOTEL DES GOUVERNEURS
2225, autoroute des Laurentides (sortie 10)
MONTREAL - HOLIDAY INN RICHELIEU
303 av. rue Sherbrooke (à l'Est) (Métro Sherbrooke)
CENTRE-VILLE - HOTEL MARITIME
1155, rue Guy (à l'Est) (Métro LeVesque)
MONTREAL-EST - HOTEL UNIVERSEL
5000, rue Sherbrooke (à l'Est) (Métro Vieux)
LONGUEUIL - HOTEL LA BARRE
2010, boul. Taschereau (à l'Est) (Métro Longueuil)

EN ANGLAIS

CENTRE-VILLE - HOTEL MARITIME
1155, rue Guy (à l'Est) (Métro LeVesque)
MONTREAL - HOTEL RUBY FOO'S
7652, boul. Desjardins (à l'Est)
BROSSARD - HOTEL LE BOULEVARD
6800, boul. Taschereau
(Métro Desjardins)
HOLIDAY INN PONT-CLAIRE
6700, route Transcanadienne
(à l'Est) (Métro St-Jean)



SMOKENDERS - Montréal
5220, chemin Queen Mary, suite 7

Renseignements pour
les entreprises - 483-3737

LA LOI

EST TRÈS SIMPLE:

IL FAUT PORTER LA CEINTURE,

À L'ARRIÈRE COMME À L'AVANT

Le 1^{er} janvier, le Québec devenait la dernière province à imposer le port de la ceinture de sécurité aux passagers de la banquette arrière. La loi est très simple: s'il y a une ceinture de sécurité, vous devez la porter. Voici d'ailleurs les réponses aux principales questions que peut susciter l'entrée en vigueur de cette mesure.

Combien de passagers peuvent prendre place dans une voiture?

Le Code de la sécurité routière établit clairement que la banquette avant ne peut être occupée par plus de trois personnes, deux dans le cas des sièges-baquets. Aucun nombre précis de passagers n'est toutefois prévu dans le cas de la banquette arrière. La loi est cependant claire: on ne peut transporter plus de passagers qu'il y a de place pour les asseoir.



Il n'y a que deux ceintures sur la banquette arrière. Dois-je en faire installer une troisième si je transporte trois passagers?

Non. Les deux passagers qui occupent un siège équipé d'une ceinture devront la porter. Le troisième passager n'aura pas à le faire puisqu'il n'y a pas de troisième ceinture et qu'il n'est pas obligatoire d'en faire installer une.

Attention toutefois! Le Code est très strict. Il est interdit d'enlever une ceinture, de la modifier ou de la rendre hors d'usage sous peine d'une amende de 200 \$ à 300 \$. Rappelons que tous les véhicules construits depuis 1971 doivent être munis de ceintures, à l'avant comme à l'arrière.

Peut-on attacher deux enfants avec la même ceinture?

Non. Une telle pratique est excessivement dangereuse et tout à fait interdite.

Qu'en est-il des enfants de moins de cinq ans?



Les enfants de moins de cinq ans doivent être installés dans un dispositif de retenue (porte-bébé, siège d'enfant, coussin d'appoint) s'ils ne peuvent porter correctement la ceinture.

Qui paie l'amende en cas d'infraction?

Le conducteur a la responsabilité de veiller à ce que ses passagers de moins de 16 ans portent la ceinture. En cas d'infraction, c'est le conducteur qui écope de l'amende et des deux points d'inaptitude.

À compter de 16 ans, les passagers assument eux-mêmes les conséquences du non-port de la ceinture, qu'ils soient ou non titulaires d'un permis de conduire.



L'efficacité de la ceinture de sécurité à l'avant n'est plus à démontrer. Pour les occupants de la banquette arrière, il est prouvé également que la ceinture réduit les risques de décès et de blessures graves. Qu'il s'agisse d'une simple ceinture ventrale ou d'une ceinture avec baudrier, les passagers prenant place à l'arrière accroissent leurs chances de survie en cas d'accident en portant la ceinture.

PAS DE RISQUES À PRENDRE! JE M'ATTACHE EN TOUT TEMPS, À L'ARRIÈRE COMME À L'AVANT.



Régie de
l'assurance automobile
du Québec

Les cours d'immersion française sont de plus en plus en butte à la critique à Ottawa

d'après Canadian Press
OTTAWA

Les cours d'immersion française sont à la croisée des chemins à

Ottawa, où trois commissions scolaires dressent leurs plans pour assurer l'enseignement du français.

Les membres d'une commission se demandent si l'accroisse-

ment des programmes d'enseignement du français dans les cours d'immersion nuit aux écoles ordinaires de langue anglaise.

Une autre commission doit augmenter la quantité de français

qu'elle enseigne à compter de la septième année, sinon son programme ne sera pas officiellement reconnu comme programme d'immersion. De plus, les trois commissions prévoient recevoir bientôt des nouveaux règlements du ministère ontarien de l'Éducation en ce qui concerne les cours d'immersion.

Parallèlement, on constate une augmentation des critiques de la part de parents d'enfants dans des classes anglaises qui estiment que l'immersion draine des ressources de leurs écoles.

L'année dernière, des parents ont exhorté le conseil de l'éducation d'Ottawa à commencer à promouvoir la langue anglaise plutôt que de la présenter comme une matière convenant pour ceux qui ne s'adaptent pas bien aux cours d'immersion.

«Les cours d'immersion française ont tout d'abord été acceptés d'emblée et maintenant de plus en plus de parents se demandent ce que cela donne vraiment à leurs enfants», devait déclarer un porte-parole de la commission d'Ottawa, Steve Moretti.

CESSEZ DE FUMER EN 5 JOURS...

À COUP SÛR!

Il existe une façon **provençale** de cesser de fumer. Venez apprendre ce que nous pouvons vous enseigner à Cessons de fumer. C'est un programme en trois étapes et la première étape est gratuite. Le programme commence bientôt. Apportez vos cigarettes - et votre scepticisme; nous vous aiderons à réaliser par vous-même un regain de contrôle sur votre propre vie!

"Cette année, ça y est!
Moi, je m'inscris à..."

Cessons de fumer

La méthode qui a fait ses preuves!

LE PROGRAMME LE PLUS RÉPANDU ET LE PLUS EFFICACE AU QUÉBEC!
ASSISTEZ À L'UNE DE CES PRÉSENTATIONS GRATUITES

GREENFIELD PARK
HÔPITAL CHARLES LEMOYNE
(121, boulevard Taschereau)
Lundi le 8, mardi le 9 ou mercredi le 10 janvier à 16h30 ou à 19h30 à l'Auditorium, Salle 3.

HAWKESBURY
HÔP. GÉNÉRAL DE HAWKESBURY
(11, rue Chisland)
Lundi le 8, mardi le 9 ou mercredi le 10 janvier à 19h30 à la Catedralia.

LACHUTE
HÔPITAL D'ARGENTEUIL
(150, rue du Pavillon)
Lundi le 8, mardi le 9 ou mercredi le 10 janvier à 19h30 à la salle d'activités, Pavillon d'Argenteuil.

LAVAL
CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
(1755, boulevard René Lévesque)
Lundi le 8, mardi le 9 ou mercredi le 10 janvier à 16h30 ou à 19h30 à l'Auditorium, partie arrière.

MONTREAL
HÔP. MAISONNEUVE-ROSEMONT
(Favillon administratif, 5305, boul. de l'Assomption)
Lundi le 8, mardi le 9 ou mercredi le 10 janvier à 12h00 à la salle 006 ou à 16h30 ou à 19h30 à la salle 004

MONTREAL (suite)
HÔP. POUR ENFANTS DE MONTREAL
(2300, rue Tupper - Métro Atwater)
Mardi le 9 janvier à 16h30 à la salle D-162

HÔP. THORACIQUE DE MONTREAL
(3650, rue St-Urbain)
Lundi le 8 janvier à 16h30 à l'Auditorium, 1er étage

HÔPITAL ROYAL VICTORIA
(687, avenue des Pins Ouest)
Lundi le 8 janvier à 19h30 ou mercredi le 10 janvier à 16h30 à l'Amphithéâtre JSL Brown

POINTE-CLAIRE
HÔP. GÉNÉRAL LAKESHORE
(au D.S.C., 175, chemin Stillview 1694-2055)
Lundi le 8, mardi le 9 ou mercredi le 10 janvier à 19h30 au bureau N° 310

REPENTIGNY
CENTRE HÔSP. LE GARDEUR
(135, boulevard Claude Davia)
Lundi le 8, mardi le 9 ou mercredi le 10 janvier à 19h30 à la salle Le Gardeur

ST-EUSTACHE
MANOIR ST-EUSTACHE
(55, rue Chénier)
Mardi le 9 ou mercredi le 10 janvier à 16h30 ou à 19h30 au sous-sol

ST-HYACINTHE
CENTRE HÔSP. HONORÉ MERCIER
(Viel hôpital, 2750, boulevard Laframboise)
Lundi le 8, mardi le 9 ou mercredi le 10 janvier à 16h30 ou à 19h30 à la salle 339 (3e étage)

ST-JEROME
CENTRE HÔSP. D'YOUVILLE
(531, rue Lacombe)
Lundi le 8, mardi le 9 ou mercredi le 10 janvier à 16h30 ou à 19h30 au Centre de jour

SHERBROOKE
C.H. UNIVERSITAIRE DESHERBROOKE
(3001, 12e Avenue Nord)
Lundi le 8 à 16h30 ou à 19h30 à la salle 4657, mardi le 9 à 16h30 ou à 19h30 à la salle 3125, ou merc. le 10 à 16h30 ou à 19h30 à la salle 3206

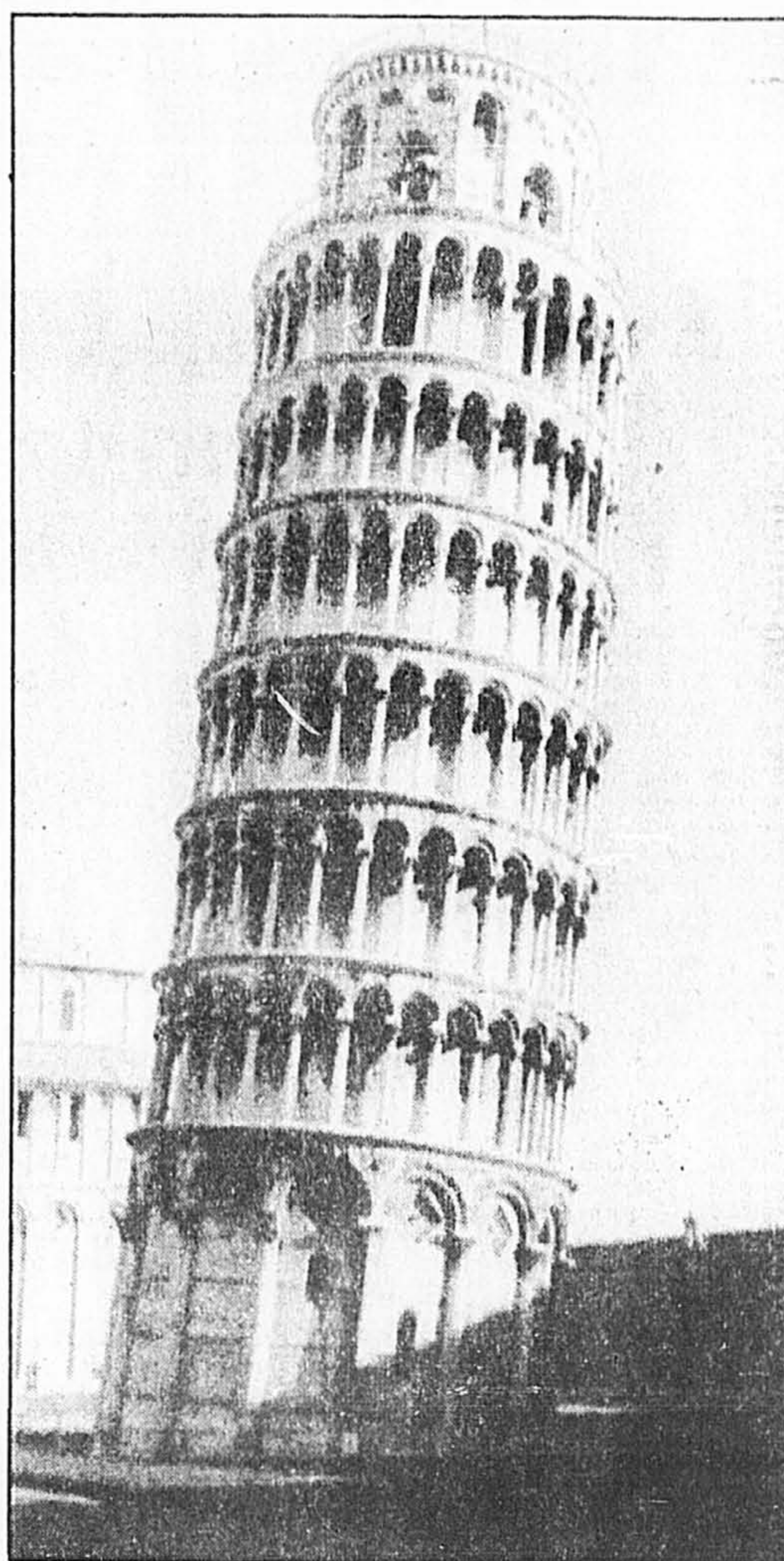
VALLEYFIELD
CENTRE HÔSP. DE VALLEYFIELD
(au D.S.C., 110 chemin Larocque)
Lundi le 8, mardi le 9 ou mercredi le 10 janvier à 16h30 ou à 19h30. Suivre les enseignes de direction.

UNE PRÉSENTATION DE VOTRE
CENTRE HOSPITALIER
EN COLLABORATION AVEC
Le Centre national de la promotion de la santé
C.P. 1195, SUCCURSALE 'B'
MONTREAL, QC, H3B 3K9
(514) 421-1301

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP



Renseignez-vous au cégep de votre région ou à
CÉGÉPHONE
(514) 271-1124
du lundi au vendredi jusqu'à 21h.
nous acceptons les frais d'interurbain



La tour penchée de Pise

PHOTO REUTER

La tour de Pise a été fermée au public hier après de longs débats

Agence France-Presse
PISE, Italie

lonnes et des arcades débutera dès aujourd'hui. Mais le véritable problème auquel les experts sont désormais confrontés est la consolidation des fondations, pour laquelle aucune date n'a encore été arrêtée.

Des milliers de projets ont été établis au cours des siècles pour sauver la tour. Des originaux ont même envisagé de la maintenir à l'aide de ballons colorés, de lui adosser un hôtel de luxe ou de la démonter pierre à pierre pour la remonter droite. Plus sérieusement, la base du monument devrait être renforcée à l'aide d'un anneau de béton armé injecté dans le sol.

Une entreprise de longue haleine qui pourrait entraîner une fermeture beaucoup plus longue que les trois mois envisagés au départ.

On comprend l'inquiétude des habitants de Pise quand on sait que 812 000 visiteurs ont laissé trois milliards de lires (2 millions de dollars) aux guichets de la tour en 1989. Une crainte de voir les touristes désertir la ville qu'un commerçant de la place des miracles résume ainsi: «Si on ne peut plus monter dans la tour, autant acheter une carte postale».

18 millions de visiteurs depuis 1922

La tour penchée de Pise, qui a été fermée au public hier pour des raisons de sécurité, est l'un des monuments les plus célèbres d'Italie, avec plus de 800 000 visiteurs par an.

Dix-huit millions de personnes ont au total escaladé les 293 marches du monument depuis que l'entrée payante a été instituée en 1922. Sa construction entamée en 1172 par les sculpteurs Bonanno ou Nicolas de Pise — les sources divergent — dura plus d'un siècle, avec de multiples interruptions.

La tour, haute de 50,36 mètres, est bien entendu connue pour son inclinaison qui est actuellement de 4,422 m de la base au sommet.

L'évolution est mesurée quatre fois par an avec un instrument de précision, le théodolite «Wild T 3», qui calcule l'écart entre la première et la septième corniche. Au cours des 70 dernières années, l'inclinaison a augmenté de près de 9 centimètres, soit une moyenne de 1,2 mm par an, mais le mouvement a tendance à ralentir.

Les 812 000 personnes qui ont visité la tour en 1989 ont laissé 3 milliards de lires au guichet (2 millions de dollars), à raison de 4000 lires par personne.

Pour la première fois depuis sa construction, il y a plus de 800 ans, la célèbre tour penchée de Pise (Toscane) a été fermée au public hier. Car la tour penche un peu plus chaque année et son état ne permettait plus d'assurer la sécurité des nombreux visiteurs.

Le dernier touriste a escaladé les 293 marches en début d'après-midi, avant que les gardiens ne referment les lourdes portes du monument. Le maire socialiste de la ville, Giacomino Granchi, a promis à ses administrés que la fermeture ne durerait pas plus de trois mois, mais les spécialistes estiment que les travaux de restauration prendront beaucoup plus de temps.

Au terme de plusieurs mois de polémiques, les tenants de la sécurité l'ont donc emporté sur les optimistes... et les Pisans, qui n'oublient pas que la tour est la première source de revenus de la ville.

L'agitation a débuté le 20 octobre dernier, quand un comité technico-scientifique chargé d'étudier les problèmes de sécurité posés par le monument s'est prononcé non seulement pour sa fermeture d'urgence, mais également pour l'interdiction de son approche sur la place des Miracles.

Importante dégradation

Le tollé soulevé par ce premier rapport, a conduit le gouvernement à nommer six «super-experts» qui ont confirmé le diagnostic de leurs prédécesseurs. «La sécurité du monument est très limitée, la dégradation des arcades assez importante et la tour est extrêmement sensible à l'action des éléments extérieurs, comme le vent et les secousses sismiques», peut-on lire dans le rapport ministériel.

Les spécialistes auraient également décelé «des lésions et des fissures plus ou moins importantes de la base au sommet» qui se seraient aggravées depuis 1971, date à laquelle un précédent rapport avait été établi.

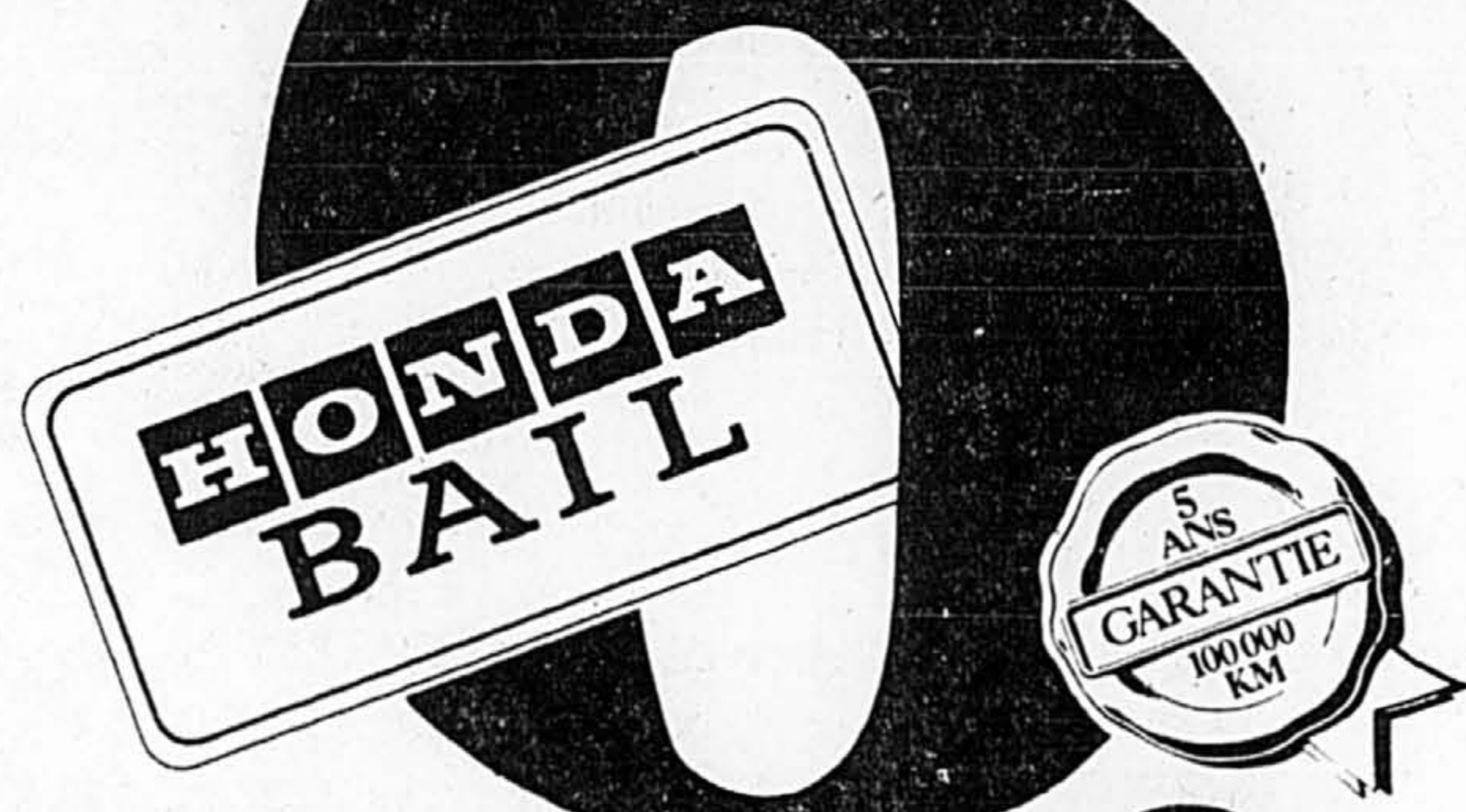
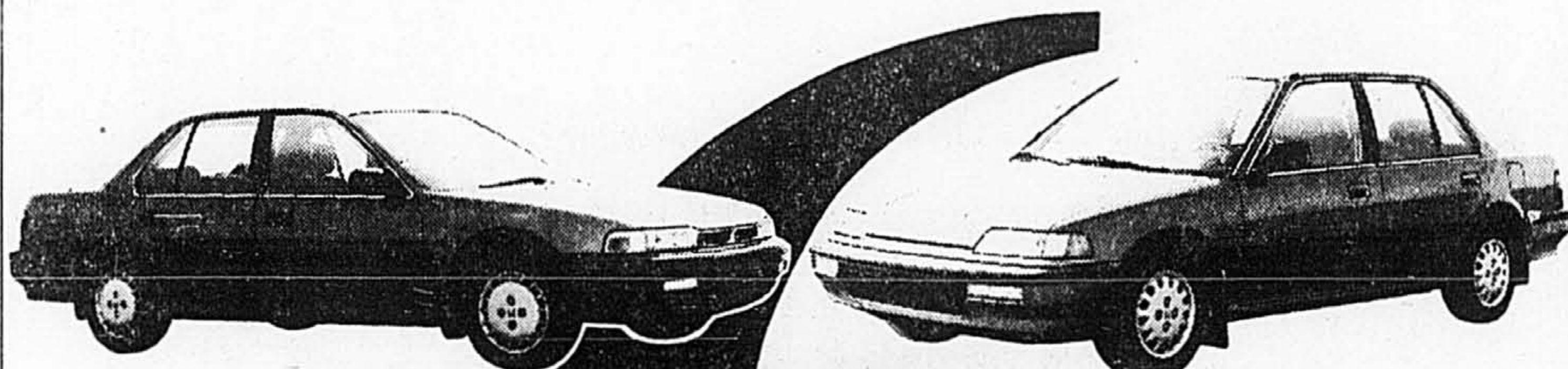
«Aucun danger», répliqua la municipalité: la tour est sous haute surveillance — caméras vidéo, contrôles réguliers des spécialistes de l'institut de Géodésie — et la tendance actuelle serait plutôt au ralentissement de l'inclinaison. Celle-ci s'est en effet accentuée de neuf centimètres depuis 1920 — soit une moyenne de 1,28 mm par an, avec des pointes de 5 à 6 mm en 1934-35 — mais elle n'a été que de 0,8 mm au cours des douze derniers mois.

En dépit de ces nouvelles «rassurantes» la décision a finalement été prise de fermer la tour après les fêtes de fin d'année.

Le souvenir de l'effondrement de la tour de Pavie (Lombardie), qui a fait 4 morts le 17 mars dernier, a probablement pesé lourd dans la balance.

La première phase des travaux, la restauration extérieure des co-

Offre d'un temps limité Accord et Civic 1990



18 mois sans frais

Les détails aux
marchands
participants



Jusqu'à
l'épuisement
du stock

Bail de 36 ou 48 mois

* Sujet à l'approbation de crédit



Michel Girard

Un contexte favorable aux « services publics »

Le secteur des « pipelines » obtient aussi de bonnes performances en période de récession

TransCanada Pipelines, TransAlta Utilities, B.C. Gas, Union Enterprises, BCE (Bell), Westcoast Energy... voilà des titres qui devraient connaître une belle performance dans le contexte d'une récession ou d'un ralentissement économique important.

C'est ce que prétend Jonathan S. Cunningham, analyste spécialisé dans les pipelines et les services publics, au service de recherche de Nesbitt.

Il est bien connu que le bonheur des uns fait souvent le malheur des autres. À la Bourse, c'est pareil: lorsque certains secteurs vont bien, d'autres vont mal.

En période de récession ou de pré-récession, les secteurs « pipelines » et « services publics » obtiennent généralement une bien meilleure performance que l'ensemble du marché. Pendant ce temps, le secteur des produits industriels, pour ne nommer que celui-là, tire le diable par la queue.

Comme on est présentement en plein ralentissement économique, les titres des pipelines et les services publics représentent de

bons achats, si l'on en croit les analystes boursiers. Notez que cela ne veut pas dire pour autant que les titres ne reculeraient pas advenant une crise économique. Toutefois, chose certaine, ils s'en sortiraient beaucoup mieux que la grande majorité des titres.

Pourquoi?

Pourquoi miser sur ces deux secteurs? Parce que, de dire le spécialiste de Nesbitt, les compagnies oeuvrant dans ces secteurs résisteront très bien à la pression exercée par la prochaine récession sur les bénéfices des compagnies.

Il faut préciser ici que ces titres offrent tous de gros dividendes, ce qui les rend hautement compétitifs par rapport aux placements conservateurs comme les dépôts à terme et les certificats garantis, les obligations d'épargne et les obligations ordinaires (gouvernements, sociétés d'État, municipales, etc.).

M. Cunningham pense que la récession frappera au cours de 1990, probablement dès les premiers mois de la nouvelle année. Cela serait suivi à son avis d'une

Prévisions services publics et pipelines		
Titres	Dividendes	Prix cible 12 mois
Alberta N. Gas	0,68\$	20,00\$
Nova	0,52	7,00
TransCanada P.	0,68	20,00
Westcoast	0,80	23,00
Interhome	2,00	47,00
Noverco	0,76	12,50
B.C. Gas	0,74	16,50
Union Enterp.	0,50	12,50
Consumer's Gas	1,88	30,00
TransAlta	0,98	15,25
BCE	2,48	48,25
B.C. Telephone	0,96	18,50
Maritime T & T	1,08	18,63
Brunco	1,20	17,75
NewTel Ent.	1,30	20,50

Source: Service de recherche de Nesbitt.

NOTE: Il est évident que plus le prix d'achat est bas, mieux c'est.

période «déflationniste», ce qui est positif pour les pipelines et les services publics.

C'est un contexte économique

«positif» pour les compagnies de pipelines et de services publics parce qu'en principe les taux d'intérêt devraient baisser, rendant

ainsi par le fait même les dividendes de ces entreprises grandement attractifs.

Les compagnies de téléphone

La compétition dans le marché des télécommunications deviendra réalité en 1992 alors que CNCP/Rogers fera son entrée sur la scène. Il est évident que cette compétition frappera de plein fouet les compagnies de téléphone, plus particulièrement Bell Canada.

Mais en dépit de cela, M. Cunningham croit que les titres des compagnies de téléphone devraient obtenir une bonne performance à cause des autres facteurs perçus positivement par le marché boursier: une éventuelle baisse des taux d'intérêt due au ralentissement économique, une bonne performance des filiales, le développement de nouvelles affaires, l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation sur les communications téléphoniques (?), etc.

Par ailleurs, voici les autres raisons pour lesquelles le service de recherche de Nesbitt croit beaucoup en l'avenir à court terme des pipelines et des services publics:

— Le rendement des compagnies de services publics devrait devenir relativement plus intéressant que celui des obligations à long terme.

— La performance des pipelines a été solide cette année. L'indice des pipelines a dépassé d'environ un point de pourcentage la belle performance du marché boursier en général. En plus, les bénéfices des pipelines devraient continuer de monter.

— En ce qui concerne les services publics, la aussi les bénéfices devraient connaître une croissance au cours des prochains mois.

— Le momentum de la progression des cours des titres de services publics a malheureusement ralenti depuis la fin du deuxième semestre de 1989. Pour le raviver, il faudrait une baisse des taux d'intérêt.

— Le moment opportun d'acheter des titres de compagnies de services publics c'est lorsque le ratio «rendement du dividende des titres versus celui des obligations à long terme» atteint 70 p. cent. Le ratio en question est actuellement à 60 p. cent. On devrait se débarrasser de ses titres de services publics quand le ratio descend à 50 p. cent. Comme on peut voir, le ratio est au milieu des deux seuils critiques, mais il aurait, selon M. Cunningham, une tendance vers le seuil du haut!

— Les obligations à long terme devraient continuer de baisser d'ici la fin de 1990.

L'URSS compterait 30 000 millionnaires

Reuter

MOSCOU

Les statistiques officielles omettent quelques zéros dans le nombre de millionnaires soviétiques.

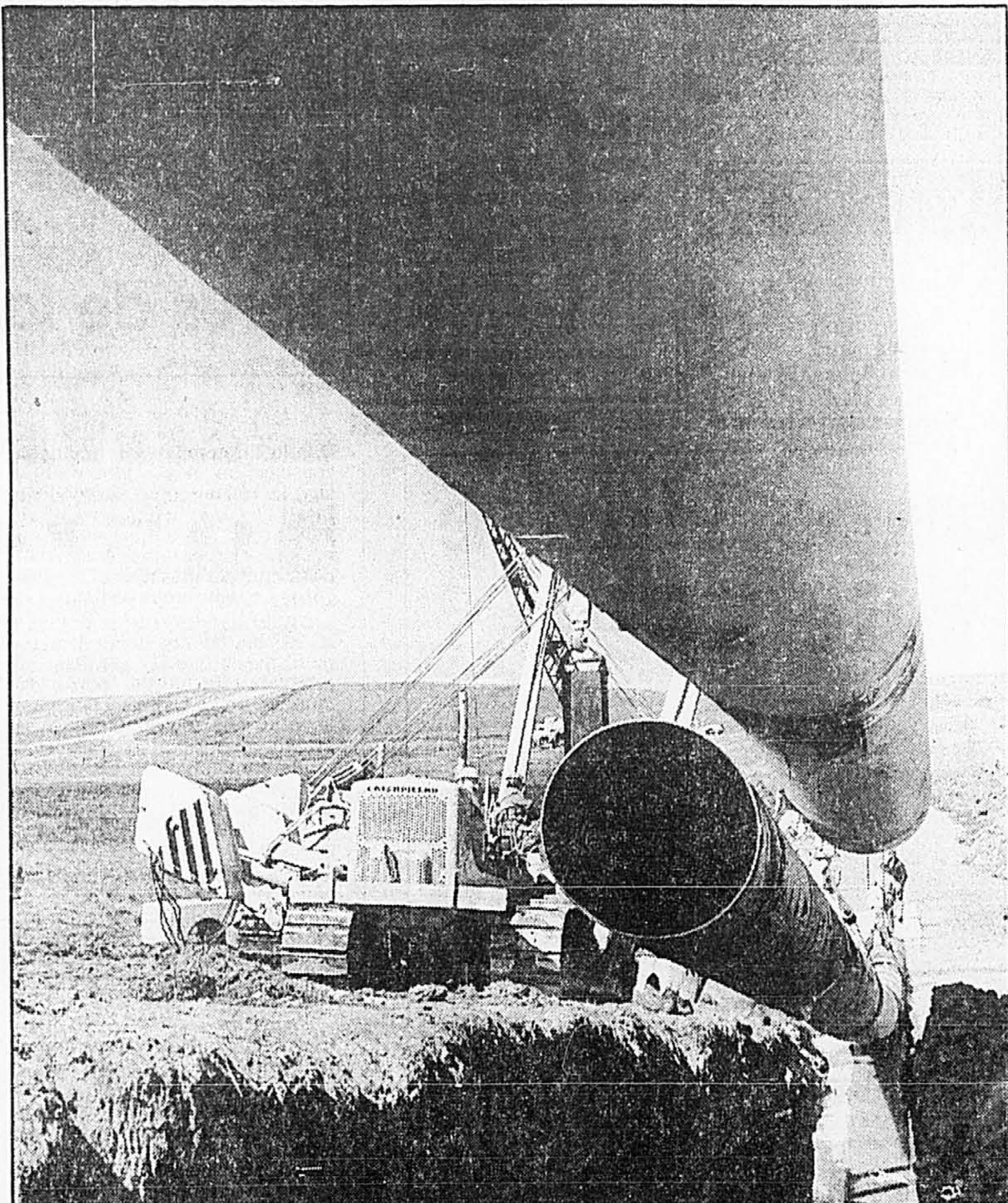
Ils ne sont pas 30, mais 300 000, révèle l'économiste Tatiana Koriagina dans une interview publiée hier.

Un travail d'enquête mené conjointement avec la police et les autorités judiciaires a permis de réviser à la hausse le chiffre des millionnaires, dont la plupart tirent leur richesse du marché noir, déclare Koriagina au quotidien des jeunes communistes *Komsomolskaïa Pravda*.

«D'après nos chiffres, pas moins de 30 millions de personnes sont impliquées dans l'économie parallèle et les sommes brassées approchent les 100 milliards de roubles (160 milliards de dollars)», estime-t-elle.

Elle ajoute qu'il a été difficile de démasquer et de poursuivre les entrepreneurs coupables, parce que la plupart des grosses sociétés ont «une couverture efficace, un expert juridique, un homme à eux dans la police ou au gouvernement».

Koriagina est une spécialiste du marché noir. Ses travaux lui ont valu une certaine notoriété. À plusieurs reprises, elle a révélé des malversations liées à la pénurie chronique de biens de consommation courante.



Selon les analystes, le secteur des pipelines résistera très bien à la pression exercée par la prochaine récession sur les bénéfices des compagnies.

PHOTO LA PRESSE

Les REÉR fonds mutuels: près de 2 milliards \$ de ventes pour le premier trimestre de 1990

MICHEL GIRARD

La «vraie» saison de la vente des REÉR, soit janvier-février, est arrivée. Si la moisson a été bien maigre en 1989, les vendeurs de fonds mutuels s'attendent cette fois-ci à une récolte fructueuse.

L'analyste A.S. Thompson, du service de recherche de Prudential-Bache, estime que les ventes de l'industrie canadienne des fonds communs de placement devraient atteindre entre 1,5 et 2 milliards de dollars lors du premier trimestre de 1990, période correspondant au «blitz» des REÉR.

Si les prévisions s'avèrent exactes, cela représenterait des ventes atteignant trois à quatre fois celles de la dernière saison des REÉR. Les vendeurs de fonds mutuels ont vendu pour 500 millions \$ de parts de fonds mutuels au cours du premier trimestre de 1989. Ce fut une récolte bien pauvre: les ventes totalisaient à peine la moitié de celles de la saison des REÉR 88.

Il faut toutefois préciser que les prévisions 90 se matérialiseront à la condition que le marché boursier ne plante pas d'ici le mois de mars 90. S'il fallait que la Bourse se fasse frapper de nouveau par

une débandade de 100 à 200 points, les chances seraient fortes que les petits investisseurs reprennent la poudre d'escampette, comme lors du krach d'octobre 1987.

Comme les fonds mutuels recrutent une large portion de leurs clients parmi les petits investisseurs, une autre débacle du marché boursier leur ferait perdre totalement confiance dans les fonds d'actions admissibles au REÉR.

On se rappellera que les mois qui ont suivi le krach d'octobre 87 avaient été laborieux pour l'industrie canadienne des fonds mutuels. Les fonds ont dû racheter énormément de parts. D'ailleurs les rachats d'unités de fonds mutuels ont longtemps dominé les ventes de nouvelles parts. En juin dernier, la situation a changé alors que les ventes dépassaient les rachats. Les représentants de l'industrie canadienne des fonds mutuels ont lâché un soupir de soulagement.

Forte croissance à venir

Par ailleurs, le spécialiste de Prudential-Bache prévoit que l'actif des fonds mutuels pourrait croître de 20 p. cent par année au cours des cinq prochaines années. Mais là aussi à la condition que la Bourse ne subisse pas un tremblement majeur.

L'actif global des fonds communs de placement canadiens s'élevait à la fin d'octobre 89 à quelque 38 milliards de dollars, soit sept milliards \$ de plus qu'à la fin de décembre 1987. Lors 10 premiers mois de l'année, l'appréciation de la valeur des portefeuilles de fonds mutuels a touché les 4,1 milliards \$.

«L'appréciation est très importante en tant que source de revenus pour l'industrie puisqu'elle permet d'en tirer des frais de gestion, sous réserve de commissions à rebours, le cas échéant, sans aucune dépense de commercialisation et d'exploitation connexe», explique l'analyste Thompson.

«Les titres des fonds sont hautement volatils, ajoute-t-il. Étant donné que l'appréciation et la dépréciation des portefeuilles (des fonds mutuels) ont une forte incidence sur les bénéfices, les investisseurs ne devraient détenir ces titres que s'ils considèrent que les marchés ne vont pas baisser.»

Pour les investisseurs intéressés, le service de recherche de Prudential-Bache recommande l'achat de trois sociétés de gestion de fonds mutuels: AGF Management, Groupe Investors, Mackenzie Financial.

Si AGF augmente son actif lors de la prochaine saison des REÉR,

le titre, d'estimer le service de recherche de Prudential-Bache, pourrait augmenter de 60 à 80 p. cent d'ici un an. Le 11 décembre, son cours était de 6,50 \$.

Groupe Investors (22,62 \$) pourrait hausser ses bénéfices de l'ordre de 15 à 20 p. cent en 1990. Investors est l'un des plus importants sociétés de services financiers au Canada, avec des actifs dépassant les 11 milliards \$. Investors a un personnel de vente composé de 1800 planificateurs financiers. C'est le plus important gestionnaire de fonds communs de placement au pays. Son principal actionnaire est Corporation Power.

Côté actifs, le groupe Mackenzie Financial (8,88 \$) arrive bon deuxième en tant que gestionnaire de fonds mutuels. La force de Mackenzie repose sur un plan de commercialisation agressif, particulièrement lors de la saison des REÉR.

Une ombre au tableau: les gestionnaires de Mackenzie ont connu une performance boursière bien moyenne cette année en raison d'une surpondération de mines et de titres cycliques dans leurs portefeuilles. Mais les bénéfices de la société devraient tout de même croître de façon intéressante en 90.

Les effets positifs de l'ouverture des pays de l'Est

MICHEL GIRARD

■ Canada

L'ouverture politique des pays de l'Est aura un effet positif sur les marchés boursiers. C'est pourquoi on s'attend à ce que la Bourse demeure, à l'échelle internationale, dans sa phase à la hausse pendant encore quelques mois.

Mais, d'ajouter les analystes du groupe «The International Bank Credit Analyst», le risque d'une débandade augmentera.

Depuis la crise du vendredi 13 octobre dernier, les marchés boursiers ont repris confiance et les cours des titres ont rebondi à leur niveau d'avant la crise.

Mais comme le cycle se fait très vieux, il sera difficile de conserver les profits que l'on pourrait réaliser au cours des prochains mois à la Bourse.

Selon les pays, à quoi devrait-on s'attendre dans les marchés obligataire et boursier? «The International Bank Credit Analyst» tente d'y répondre.

■ Japon

Le marché boursier continuera d'obtenir une performance relativement faible à comparer aux autres marchés internationaux. Le yen restera le principal facteur économique qui influencera les fluctuations boursières et obligataires.

■ Australie

Les obligations offrent de meilleures perspectives que les actions. À court terme, le ralliement va se poursuivre dans le marché obligataire. On s'attend à une baisse des taux d'intérêt de court terme. Le risque à la baisse pour le marché boursier est toutefois limité.

■ États-Unis

Le «bull market» va se poursuivre dans le marché obligataire. L'augmentation rapide du prix de l'or et la baisse du dollar US pourraient ralentir le relâchement des taux d'intérêt. Résultat: la Bourse pourrait connaître un marché à la baisse pendant quelques mois. Mais courage: un marché à la hausse renouvelé pourrait refaire surface plus tard au cours de l'année 1990. La Bourse américaine demeure positive dans une perspective de long terme. Mais à court terme, des facteurs économiques à effets contraires viendront déséquilibrer le marché. D'une part, les bénéfices des compagnies subiront une baisse, ce qui nuira au marché boursier. D'autre part, la pression à la baisse sur les taux d'intérêt à court terme devrait restreindre la hausse.

■ Grande-Bretagne

La tendance à la baisse de la livre reste intact. Le marché obligataire pourrait connaître prochainement un ralliement. Mais la tendance à la hausse sera limitée à cause des pressions inflationnistes. La Bourse devrait enregistrer une faible performance.

■ Allemagne

Belles perspectives pour le marché obligataire. Les récents événements qui ont bouleversé l'Allemagne de l'Est auront une influence positive sur le marché boursier à long terme. À court terme toutefois, la Bourse reste assez risquée et elle le demeurera tant et aussi longtemps qu'on ne sentira pas une volonté de «desserrer» les cordons de la politique monétaire en vue de baisser les taux d'intérêt.

■ Italie

Le risque d'une dévaluation, marquée de la lire sera élevé au cours du premier semestre de 1990. Les pressions inflationnistes sont fortes, ce qui ne rend pas le marché obligataire intéressant. Le marché boursier est sous-évalué et il pourrait éventuellement bénéficier d'une dévaluation de la lire (et d'une baisse des taux d'intérêt).

■ Suisse

L'environnement ne favorise pas le marché obligataire. L'inflation n'a pas encore atteint son sommet. La politique monétaire resterait restrictive, donc des taux d'intérêt relativement élevés en perspective.

■ France

Sombres perspectives à court terme tant pour le marché obligataire que pour le marché boursier. Le franc est faible, ce qui laisse entendre que le pays devra hausser ses taux d'intérêt pour lui redonner de la vigueur.

Les mercredis de

FRAPPE

Un cocktail-rencontre
commandité par
LE GROUPE MALLETTE

Le mercredi 17 janvier 1990
LIEU: LE GROUPE MALLETTE
2, Complexe Desjardins
Tour Est, 31e étage,
Montréal
HEURES: de 17 h 30 à 19 h 30



Madame Sheila Copps
Députée fédérale
Critique officielle de
l'Environnement et
cocratrice des Affaires sociales
Thème de sa conférence:
**Problèmes inhérents à une femme
en politique**
Coût: 15\$ pour les membres
20\$ pour les non-membres
Pour réservations: (514) 521-0152
Femmes regroupées pour
l'accessibilité aux pouvoirs politique
et économique

A noter

MARDI

● Colloque de l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec intitulé: «Gestion du changement et productivité». Animateur: André Savard de Peat Marwick Stevenson & Kellogg. De 8h à 12h, au Bonaventure Hilton International. Renseignements: 879-1636.

MERCREDI

● Déjeuner-causerie de l'Association des analystes financiers de Montréal. Invité: M. Benjamin Swirsky, président et chef de la direction, Bramalea. Au Centre Sheraton. Renseignements: 874-0194 (Ginette Gagnon).

JEUDI

● Séminaire organisé par le Bureau de commerce de Montréal intitulé: «Démarche créative de résolution de problèmes». De 9h à 17h, au 1080 côte du Beaver Hall, Montréal. Renseignements: 878-4651.

● Colloque de l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec intitulé: «Les programmes de partage des gains de productivité». Animateur: Yves Trépanier, de TPF & C. De 8h à 12h, au Bonaventure Hilton International. Renseignements: 879-1636.



CANADIAN UTILITIES LIMITED

Avis de remboursement partiel

Aux porteurs des débetures 11 1/4% série 1976 de Canadian Utilities Limited échéant le 15 février 1996 et émises en vertu d'un acte de fiducie daté du 1er mars 1972 et d'actes de fiducie qui lui sont supplémentaires, y compris le quatrième acte de fiducie supplémentaire daté du 10 février 1976 spécifiquement relatif à l'émission des débetures 11 1/4%, série 1976, chacun des actes ayant été conclu par Canadian Utilities Limited et la Compagnie Trust National, Limitée (maintenant désignée comme étant la Compagnie Trust National) à titre de fiduciaire (l'acte de fiducie principal et les actes de fiducie qui lui sont supplémentaires étant globalement ci-après appelés l'«Acte de fiducie»).

AVIS est par les présentes donné, qu'en vertu des dispositions de l'Acte de fiducie, les débetures 11 1/4%, série 1976 échéant le 15 février 1996 et portant les numéros suivants, ont été tirées au sort par ledit fiduciaire à des fins de remboursement pour le fonds d'amortissement desdites débetures:

Les débetures à coupons, en coupures de 1 000\$, chacune portant le préfixe distinctif 76-M, remboursées en totalité et numérotées:

00021	05668	10355	35830	43450	45106	46899
48588	00035	09646	13724	37727	44459	45637
46963	48609	03187	10099	13743	37836	44473
45685	47940	49912	04247	10143	15705	42108
44692	46082	48071	49934	05024	10150	35579

Les débetures à coupons, immatriculées quant au montant en capital en coupures de 1 000\$, chacune portant le préfixe distinctif 76-M, remboursées en totalité et numérotées:

11641	14739	30107	36788	37128	40005	45487
46723	14349	15575	36371			

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que lesdites débetures seront remboursées le 15e jour de février 1990, à leur montant en capital plus l'intérêt couru et impayé jusqu'au 15e jour de février 1990, à toute succursale au Canada de La Banque Royale du Canada, sur présentation de ces débetures et des coupons d'intérêt impayés y rattachés (le cas échéant).

Les débetures à coupons remises à des fins de remboursement devraient porter les coupons non échus numérotés de AX29 à AX40 inclusivement qui y sont rattachés. Le coupon numéro AX28, échéant le 15 février 1990, devrait être détaché des débetures avant sa présentation et encaissé de la manière usuelle par le porteur. Canadian Utilities Limited fera en sorte que des chèques soient transmis aux porteurs des débetures entièrement immatriculées, comprenant l'intérêt de tout le semestre échéant le 15 février 1990.

ET AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que l'intérêt portant sur toute débenture ainsi rappelée à des fins de remboursement ne sera plus payable à partir du 15 février 1990. DATE à Edmonton en Alberta, ce 20e jour de décembre 1989.

Le présent avis est donné par
CANADIAN UTILITIES LIMITED

Placer Dome adopte un plan de protection

Agence France-Presse
VANCOUVER

■ La société canadienne Placer Dome, premier producteur aurifère d'Amérique du Nord, a annoncé hier un plan de protection des droits de ses actionnaires (poison pill) contre les offres publiques d'achat inéquitables.

Un communiqué de la société précise que le plan permettra notamment aux actionnaires d'acquiescer des titres de Placer Dome à 50 pour cent des cours du marché, si un individu ou un groupe tentaient d'acquiescer 15 pour cent ou plus d'actions ordinaires par une offre ne s'adressant pas à l'ensemble des actionnaires et désavouées par le conseil d'administration.

Des rumeurs de prise de con-

trôle de Placer Dome, dont les actions sont très largement réparties parmi les actionnaires, ont circulé ces derniers mois, mais son président, M. Fraser Fell, a fait savoir que le conseil d'administration n'avait pas adopté ce plan «en réponse ou de crainte d'une menace de prise de contrôle». «De plus, a-t-il précisé, le plan n'a pas pour objectif d'empêcher une prise de contrôle qui serait faite en bonne et due forme.

Assemblée d'actionnaires

Mardi 9 janvier

● Télémedia, 16h00. Au Ritz-Carlton, 1228 Sherbrooke ouest, Montréal. (Assemblée annuelle et spéciale).

Mercredi 10 janvier

● Radiomutuel, 11h00. À l'hôtel Delta, salon Opus II, 450 rue Sherbrooke ouest, Montréal.

Vendredi 12 janvier

● Minéralis Anodur. Au 107, Perry Drive, Val d'Or.

Titres de remplacement REA

FIRME	Secteur d'activité	Prix à l'émission	Déduction permise d'admissibilité	Date max. 05-01-90	Cours 05-01-90	Variation sem. der.	C/B* 12 d/m der. exercice	C/VC* au 12 d/m der. exercice
Artopex	Prod. consommation	\$5.00	100%	90-12-31	\$4.00	-5.9%	13.3	1.0
A.L. Van Houtte	Prod. consommation	\$5.00	75%	90-12-31	\$4.55	-4.2%	11.1	1.9
Bastien	Prod. consommation	\$4.00	100%	90-12-31	\$0.10	-33.3%	—	0.1
Bomem	Prod. industriels	\$3.25	100%	90-12-31	\$0.70	0.0%	—	0.9
Cabano Expeditex	Transport	\$4.00	75%	90-12-31	\$1.32	-9.0%	—	1.8
Canstar Sports	Prod. consommation	\$2.25	100%	90-12-31	\$3.25	-1.5%	—	4.3
Chaussures Taurus	Prod. consommation	\$7.00	100%	90-12-31	\$0.24	-4.0%	—	0.4
Corp. Metal Deploye	Prod. industriels	\$4.50	75%	90-12-31	\$1.20	6.0%	6.0	2.3
Diabris Intern.	Prod. industriels	\$3.75	100%	90-12-31	\$0.08	-11.1%	—	0.1
Domicil	Commerce de détail	\$2.50	100%	90-12-31	\$0.12	9.1%	—	0.2
Explor. Augmitto	Ressources	\$1.25	100%	90-12-31	\$0.16	-11.1%	—	0.2
Foratex Intern.	Prod. industriels	\$2.50	100%	90-12-31	\$0.70	-6.7%	—	0.3
Forestec	Prod. forestiers	\$3.25	100%	90-12-31	\$0.80	-5.9%	—	0.6
Goldex Mines	Ressources	\$6.63	100%	90-12-31	\$3.25	-11.0%	—	3.0
Gr. BMTG	Commerce de détail	\$3.80	75%	90-12-31	\$3.35	-11.8%	5.4	1.2
Gr. Bocofer	Prod. consommation	\$4.00	100%	90-12-31	\$2.20	0.0%	16.9	1.4
Gr. CGI	Informatique	\$6.50	75%	90-12-31	\$2.00	-3.8%	7.7	1.2
Gr. Champlain	Services	\$3.00	100%	90-12-31	\$0.80	0.0%	6.9	0.4
Gr. Equip. Denis	Prod. industriels	\$4.50	75%	90-12-31	\$1.90	-7.3%	4.2	0.8
Gr. DMR	Informatique	\$8.00	75%	90-12-31	\$3.80	-2.6%	17.3	1.5
Gr. Goyette	Transport	\$2.91	100%	90-12-31	\$0.80	0.0%	5.7	0.5
Gr. Haricana	Prod. industriels	\$4.00	75%	90-12-31	\$2.30	-16.4%	13.5	0.9
Gr. Macyro	Immobilier const.	\$5.00	100%	90-12-31	\$0.93	-7.0%	—	0.6
Gr. Sani Mobile	Services	\$2.00	100%	90-12-31	\$1.35	-14.6%	5.6	1.2
Gr. Soficorp	Services financiers	\$4.00	100%	90-12-31	\$0.12	0.0%	—	0.1
Gr. Tolgeco	Immobilier const.	\$4.00	100%	90-12-31	\$1.26	-30.0%	5.5	0.6
Gr. Transat A.T.	Services	\$3.00	100%	90-12-31	\$1.20	-7.7%	—	0.6
Heroux	Prod. industriels	\$9.00	100%	90-12-31	\$2.30	-11.1%	12.9	3.3
Honco	Prod. industriels	\$3.00	100%	90-12-31	\$0.35	-12.5%	—	0.5
Igloo Vikski	Commerce de détail	\$2.00	100%	90-12-31	\$0.95	0.0%	10.6	0.7
Indust. Cover	Prod. industriels	\$3.00	100%	90-12-31	\$2.20	0.0%	24.4	1.9
Indust. Dorel	Prod. consommation	\$5.00	100%	90-12-31	\$4.95	-5.7%	19.0	2.2

FIRME	Secteur d'activité	Prix à l'émission	Déduction permise d'admissibilité	Date max. 05-01-90	Cours 05-01-90	Variation sem. der.	C/B* 12 d/m der. exercice	C/VC* au 12 d/m der. exercice
Indust. Lassonde	Prod. consommation	\$6.75	75%	90-12-31	\$4.30	-2.3%	11.3	1.1
Indust. Shaper	Prod. consommation	\$5.50	100%	90-12-31	\$0.75	0.0%	—	0.4
Indust. Triton	Prod. consommation	\$7.75	100%	90-12-31	\$0.17	0.0%	—	1.9
Informatrix 2000	Services	\$4.00	100%	90-12-31	\$1.95	-2.5%	8.5	1.1
Lessard Beaucage	Immobilier const.	\$2.75	100%	90-12-31	\$1.56	-13.3%	5.8	1.0
Logibec	Informatique	\$2.00	100%	90-12-31	\$0.35	-12.5%	—	0.3
Maax	Immobilier const.	\$2.50	100%	90-12-31	\$0.75	-6.3%	6.3	0.4
Mabaie	Immobilier const.	\$6.00	100%	90-12-31	\$0.34	-18.7%	5.4	1.1
Manufacture Leader	Prod. consommation	\$3.00	100%	90-12-31	\$0.34	-20.9%	—	0.2
Ordin. Hypocrat	Informatique	\$3.20	100%	90-12-31	\$0.13	-31.6%	—	0.2
Paul Martin	Immobilier const.	\$2.25	100%	90-12-31	\$0.41	-4.7%	—	0.2
Radiomutuel	Communica. medias	\$8.50	75%	90-12-31	\$6.13	2.1%	25.5	1.2
Ressources Audrey	Ressources	\$4.00	100%	90-12-31	\$3.10	-7.5%	22.1	1.2
Ressources Aurore	Ressources	\$1.75	100%	90-12-31	\$0.15	0.0%	—	0.1
Ressources Rouyn	Ressources	\$2.00	100%	90-12-31	\$1.66	-2.4%	18.4	1.0
Rest. Sportscene	Services	\$1.25	100%	90-12-31	\$3.60	-10.0%	11.3	3.5
Rocrest	Prod. industriels	\$2.50	100%	90-12-31	\$1.01	-8.2%	7.8	0.8
Sani Gestion	Services	\$2.25	100%	90-12-31	\$0.82	-6.8%	13.7	0.6
Simard Beaudry	Immobilier const.	\$4.50	100%	90-12-31	\$3.10	-10.1%	5.2	1.0
Summer Sports	Prod. consommation	\$5.00	100%	90-12-31	\$2.05	-2.4%	7.3	0.9
System	Informatique	\$2.00	100%	90-12-31	\$0.10	-33.3%	—	0.3
S.T.I.	Informatique	\$3.00	100%	90-12-31	\$0.38	0.0%	—	0.5
Tecrad	Prod. industriels	\$3.00	100%	90-12-31	\$0.65	0.0%	21.7	0.5
Venmar	Prod. consommation	\$3.00	100%	90-12-31	\$0.90	-5.3%	4.7	0.6

*CB = Cours/bénéfices *C/VC = Cours/Valeur comptable

Tassé le Pouvoir

Les renseignements contenus dans ce tableau proviennent de sources que nous croyons dignes de foi, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Alain Rivard
Analyste financier

Tassé & Associés Limitée

DE PLUS EN PLUS



QUI
PENSE
Mazda
PENSE



GAREAU

mazda

10175, rue PAPINEAU, Montréal 381-3987

VENTE • SERVICE • LOCATION MAZDA

à son meilleur

Une des marques du leadership est la croyance en un monde meilleur.
Si vous partagez cette croyance, nous avons besoin de vous.



Arden Haynes

Les leaders comme Arden Haynes de la Compagnie Pétrolière Impériale Liée, sont des éternels optimistes. Ce qui les différencie des autres, c'est la conviction qu'on peut améliorer les choses. Un produit. Un service. Une entreprise. Et la société dans laquelle nous vivons.

À IMAGINE, nous aussi croyons qu'on peut améliorer les choses. C'est pourquoi nous avons lancé une campagne nationale de sensibilisation à la générosité. Nous croyons que les individus et les entreprises peuvent améliorer les choses en donnant un peu plus de leur argent, de leur temps et d'eux-mêmes aux organismes de charité et sans but lucratif de leur choix.

En tant que leader d'une importante entreprise canadienne, nous vous demandons de partager notre croyance en un monde meilleur. Nous cherchons à augmenter le nombre d'entreprises chefs de file, comme la Compagnie Pétrolière Impériale Liée, qui consentiront à donner aux organismes de charité et sans but lucratif au moins 1% de leurs profits moyens avant impôts réalisés au Canada. Pour vous placer au rang des chefs de file, n'hésitez pas à téléphoner ou écrire à : IMAGINE. Programme de sensibilisation des entreprises : 1700, rue Sherbrooke, est, Bureau 101 Montréal, Québec H2L 1M5 (514) 521-9900 ou 74, rue Victoria, Bureau 920 Toronto, Ontario M5C 2A5 (416) 368-1138



LA GÉNÉROSITÉ REINVENTÉE

IMAGINE est une initiative du Centre canadien de philanthropie. LA PRESSE appuie l'initiative et les visées d'IMAGINE.

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHÈQUES

A IERE et 2e, balance de vente, notaire Laberge 729-4334
ARGENT, 1e & 2e hyp., jusqu'à 85%, Résidentiel, commercial, Industriel, S.N.C.H. Inc. 987-1994
HYPOTHÈQUES: 1er, 2me, 3me, taux bancaires, S.F.R.A. Inc. 844-9889.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

\$ SUPER OFFRE \$
Desirez-vous l'indépendance financière? Vos qualités de vendeur et un investissement de 4215 vous permettront de réaliser vos aspirations. Inf. 738-7082.
A LOUER Bv. St-Laurent grande maison pour personnes âgées ou garderie. 385-5332, soir 488-7584
A.A.A. (Ambition-Affaires-Argent)

Accédez au SUCCÈS

Devenez PROPRIÉTAIRE

ROUTE DE DISTRIBUTEURS
Routes stables et protégées
Produits d'automobile - quincaillerie et industriel. 514-849-9896, Tri-Peck International Inc.

(514) 526-4468 Mme Louise Trudel

ASSOCIÉS (S) expérimentés (S) diplômés pour diriger restaurant avec gros potentiel de revenus à Montréal. Investissement garanti et rendement supérieur. L-P. Heli, c.a., 376-3281, 497-8055

BREVETS Inventions. Achetons et finançons. Bluteau & Ass. 866-3045
COIN commercial à louer ou à vendre, capacité 100, restaurant tout équipé avec permis de terrasse, rue Crémazie entre St-Denis et St-Laurent, 334-4869.

COUP DE FOUDRE

Disco cruising bar, ouverture fév. 90, dans centre d'achats Québec, capacité 600 personnes, investissement minimum 5,000\$. Inf. 1-418-447-3706

DISTRIBUTEUR demandé(e) pour produits d'automobile - quincaillerie et industriel. 514-849-9896, Tri-Peck International Inc.

ENVIRONNEMENT

Postulantes - revenu 200,000\$. M. Robit 514-278-2774

EXCELLENTE PROPOSITION
Compagnie établie en expansion rapide et constante recherche associé sérieux, actif ou silencieux. Investissement minimum 25,000\$, sous forme d'équité ou d'argent. La Compagnie œuvre depuis 3 ans dans le domaine des nouvelles énergies, subventionnées par Hydro-Québec, donc sans aucune récession pour les années à venir. Inf. M. Richard 279-6632.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

HOMME OU FEMME

Devenez distributeur indépendant Service sans aucune compétition Revenu exceptionnel Investissement minime Grand succès depuis 3 ans aux USA. Bons territoires disponibles au Québec. Aucune expérience - aucune formation à nos frais. Financement jusqu'à 100%. Le produit des années 90 au Québec. 514-671-1022 9h à 19h

LE TEMPS COURT!

1989 a-t-elle été l'année de vos rêves? Nous avons une occasion spéciale dans le domaine du service. Composés 1(800) 343-5197 et demandez Ron McLeod

PROJETS À VENDRE

Investissement requis, financement disponible sur place, pour des personnes sérieuses qui veulent partir en affaires. (514) 526-4468 Mme Trudel

RECHERCHONS DISTRIBUTEURS sérieux pour ligne complète de produits sanitaires NON TOXIQUES ET BIODEGRADABLES. Attrayant pour l'environnement. Le Groupe Bo-Champs Inc., agent mandataire C.P. 1591, St-Rém, Qc. 24.9 possibilité d'un territoire et références de clients

RESIDENCE privée, pour personnes âgées, capacité pour 12, chambres privées et semi-privées, meubles. Appartement au s/sol pour le gérant. 465-5044

SEMINAIRE PRIVE sur l'investissement, gestion, évaluation et estimation d'immobilisations. André Théoret Inc. 495-4862

VOUS PARTEZ EN AFFAIRES Partez nous en consultation et tout genre de financement. Finance-Aide, Div. Sumnum, 368-1752 et St-Laurent, 334-4869.

715 SERVICES FINANCIERS

BESOIN D'ARGENT! prêt

J'ai l'impression d'être un peu endormi, comme au lendemain d'une 'brosse'

-Claude Ducharme, étudiant en informatique victime d'un accident de la route



LILIANNE LACROIX

«Même aujourd'hui, j'ai l'impression d'être un peu endormi, comme au lendemain d'une 'brosse'. Mais une brosse de neuf ans, c'est long.»

Étudiant en informatique, Claude Ducharme revenait chez lui, à Saint-Pie de Bagot, après une soirée de travail quand un automobiliste qui avait omis de faire son arrêt est venu percuter sa petite voiture. «C'était un ivrogne notoire. Connu de toute la paroisse. Pourtant, le juge lui a laissé son permis de conduire. Pour aller travailler. C'est drôle, il travaillait à quelques pas de chez lui.»

Claude Ducharme, qui avait alors 22 ans, a été transporté à l'hôpital avec une fracture du crâne. Plusieurs mois plus tard, alors qu'il fut toujours incapable de fermer la bouche, on a découvert aussi une fracture de la mâchoire. Il n'a fait qu'un très court séjour dans le coma. Trois jours en tout.

Une opération en mars pour décompresser son globe oculaire devait toutefois le laisser avec une légère paralysie du côté gau-

che. Jusqu'en décembre 1984, il devait d'ailleurs souffrir de maux de tête insupportables qui sont heureusement disparus depuis. De plus, la vision dans son oeil droit a été réduite à 5 p. cent. Définitivement.

«Maintenant, je fonctionne au ralenti, physiquement et mentalement», admet-il.

Il ne pourrait pas jouer de piano, par exemple. Peu importe d'ailleurs, il n'a jamais été musicien. Mais ses études en informatique, il les a abandonnées avec beaucoup de tristesse. Comme s'il avait laissé dans l'accident une partie de lui-même.

«Avant, je trouvais cela facile. Après, je n'étais plus capable de suivre... Je me suis recyclé en comptabilité.»

Actuellement, il est trésorier de l'Association québécoise des traumatisés crâniens et il fait du travail de comptabilité pour une compagnie naissante. Bénévolement.

«Je dois travailler à mon rythme. Je travaille une demi-heure, je me repose un quart d'heure. Parfois, je peux faire plus, parfois moins. Mais je ne me considère pas comme handicapé, car je peux tout faire... à mon rythme.»

Malgré ses efforts, malgré sa bonne volonté, Claude n'a pu se

trouver un emploi stable. Parce qu'il devrait travailler à temps partiel et à son rythme, parce que peu d'employeurs sont prêts à composer avec cela.

Pourtant, Claude est intelligent, il peut entretenir une conversation soutenue. Intellectuel avant l'accident, il l'est demeuré après, mais a dû passer de la quatrième à la deuxième vitesse. Ainsi, il n'a pas hésité à avouer que deux heures d'entretien lui avaient demandé un immense effort cérébral.



Des petits problèmes insignifiants peuvent aussi devenir de véritables casse-tête: «L'autre jour, j'ai commandé une pizza que je prévoyais payer avec un coupon-rabais. Le livreur, qui voulait plaisanter, m'a dit qu'il ne les prenait plus. J'étais complètement pris au dépourvu. Je ne savais plus quoi faire.»

Son nouveau lui-même, il a mis du temps à l'accepter. «J'avais beaucoup d'ambition, je voulais toujours être le meilleur. J'ai essayé de revenir en arrière, encore et encore. En vain. Finalement, j'ai appris à me contenter de ce que j'étais. Mais c'est dur, surtout quand on conserve une bonne image de ce qu'on était avant.»

En même temps qu'un peu de mobilité, en même temps qu'un peu de rapidité d'esprit, Claude perdait aussi un peu de sa capacité d'éprouver des émotions, des sentiments, une relique courante chez les ex-comateux: «Mon grand-père est mort, avait-il un jour, et je m'en veux de ne pas éprouver de peine. Pourquoi?»

Pourtant, avec un brin d'humour, Claude admet qu'il souffre bien la comparaison avec le reste de l'humanité: «J'ai l'impression d'avoir un peu plus de misère à réfléchir. Mais quand je regarde le monde agir autour de moi, je ne suis pas sûr que c'est vraiment moi qui ai de la difficulté à penser.»



Mme Ginette Robitaille-Houde

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Mme Robitaille-Houde a réappris son vocabulaire

■ Bien souvent, les gens qui sont passés si près de la mort, qui l'ont même cotoyée pendant leur période de coma, ressortent de l'expérience avec un amour grand pour la vie.

C'est le cas de Mme Ginette Robitaille-Houde. «On m'a dit que j'avais vécu dans le coma pendant deux ou trois jours». Comme toutes les victimes, elle n'en a aucun souvenir.

Depuis des années, elle portait cette petite bombe à retardement qui s'appelle anévrisme et qui a finalement éclaté en mars 1981, alors qu'elle avait 38 ans. Devant sa fillette de neuf ans, elle s'est éroulée.

Elle a mis quatre mois à récupérer à l'hôpital et a pu revenir à une vie complètement normale après des sessions de physiothérapie à Lucie-Bruneau pour corriger une légère paralysie du côté droit. Eventuellement, elle a même pu reprendre son travail de secrétaire à temps partiel. «Au début, toutefois, j'étais fragile. J'avais besoin d'être entourée, choyée, comme un petit bébé. Mon patron devait souvent répéter car ma mémoire faisait défaut. Heureusement, il avait de la patience!»

Tranquillement, elle a comblé les trous de mémoire que l'accident avait laissés. Pour entraîner son esprit, elle a fait des casse-tête, des jeux de cartes. «Des petits jeux d'enfants qui, pourtant, au début, me demandaient toute mon attention. Je ne souffrais pas de devoir faire tout cela. J'étais tellement contente de m'en être sortie sans handicap physique.»

Petit à petit, comme un enfant qui grandit, Mme Robitaille-Houde a développé sa mémoire que l'accident avait diminuée, elle a réappris son vocabulaire qui s'était soudainement retrouvé très limité, comme celui d'un bambin.

«Maintenant, à force de travail, je suis parcille comme avant. A une différence près. Je suis plus réfléchi. J'apprécie la vie et chaque journée comme le cadeau le plus précieux.»

Extrêmement chanceux

Depuis des années, comme directeur des services professionnels à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le Dr Gélinas travaillait avec des rescapés du coma.

Le 4 novembre 1984, dans une petite route de terre de Saint-Denis, sa voiture entrain en collision frontale avec un autre véhicule. Pendant quelques minutes, une demi-heure à peine, il a sombré dans cet abîme qu'on appelle le coma.

Quand il s'est réveillé, il entendait un enfant crier: «Papa, le monsieur fait des bulles!»

Avec sa respiration, le sang faisait un mouvement de va-et-vient dans ses narines. Ses blessures semblaient graves. Pourtant, son esprit était encore fixé sur les quelques minutes qui avaient précédé l'accident.

«Au milieu de ce paysage d'autisme, je m'imaginais sur la Place Rouge. Et puis, je songeais surtout à mes clés. Juste avant l'impact, j'avais essayé de stopper le moteur. Était-il toujours en marche?»

A maintes reprises, en présence de victimes d'une sévère commotion, le Dr Gélinas avait été témoin de ce phénomène de retour en arrière, aux secondes qui ont précédé l'accident: «Un jour, on a reçu un gars qui avait été impliqué dans une bagarre de taverne. Pendant six mois, il est resté dans le coma. A son réveil, il ne songeait qu'à poursuivre la bataille.»

En même temps, le Dr Gélinas vivait un autre retour en arrière. Tout aussi courant mais cependant plus grave: «Dans les mois qui ont suivi, je me retrouvais à 16-17 ans. Ma femme et mes enfants, je les voyais, mais ils semblaient tous hors de mon globe de verre. Quand on a un accident comme celui-là, on s'enfonce souvent dans le temps, comme si on calait dans notre propre mémoire. Certains comateux, qui ont subi un traumatisme plus grave, peuvent se retrouver en période néo-natale ou même à un stade fœtal. Pour en sortir, il leur faut, parfois des mois et des années de rééducation, de rééducation.»

Le Dr Gélinas a été extrêmement chanceux. Outre l'hématome géant qui lui donnait l'allure d'un «pendu qui se serait manqué», quelques côtes noircies et des fractures du nez et du petit doigt, il était à peu près indemne.

Outre certains vertiges et une mémoire un peu moins aiguë, «qui porte sans doute uniquement le fardeau de son âge», il ne lui reste, dit-il, aucune séquelle.

Il a pu reprendre son travail de médecin et s'y consacre toujours à temps partiel puisqu'il vit une semi-retraite. De plus, il enseigne à l'Université. En éducation permanente.

Pour lui, cette descente dans le vide de l'inconscience aura toutefois laissé une empreinte définitive dont il ne conserve aucune impression de peur ou de douleur mais seulement celle d'un immense vide: «Il y a des choses qu'on ne peut vraiment comprendre qu'en les vivant. Il faut avoir vécu dans ce trou noir, ne serait-ce que quelques minutes, pour savoir.»

(FIN)



Très ambitieux, Claude Ducharme a mis du temps à accepter ses limites après un accident d'auto qui l'a projeté dans un coma de quelques jours.

PHOTO JEAN COUPLI, La Presse

Ça n'a aucun sens d'entretenir des espoirs qui ne se concrétiseront jamais

-Le Dr Marc Giroux, directeur des services médicaux et de la réadaptation à la Régie de l'assurance-automobile

■ Sur la table, s'étaient deux scans. Deux patientes. Deux histoires.

Neuro-chirurgien à l'hôpital Sacré-Coeur, le Dr Jacques Provost attire mon attention: «Vous voyez ce tout petit point blanc.»

Au beau milieu de deux hémisphères gris représentant le cerveau, un tout petit trou blanc. Une pointe de crayon, à peine. Les deux radiographies se ressemblent étrangement. Dans l'autre cerveau, le même petit point blanc, à la même place.

Le médecin revient aux patientes: «L'une est une jeune fille de 17 ans. A son arrivée, elle enregistrait 3 sur l'échelle de Glasgow, le plus bas pointage avant la mort cérébrale. Sa vie ne tenait qu'à un fil. Pourtant, elle a maintenant atteint 11 sur l'échelle de Glasgow.»

Un peu plus tard, à notre arrivée dans sa chambre, la jeune fille tourne vers nous un regard ensommeillé. Blonde, jeune, aussi belle qu'on peut l'être à 17 ans. Elle se remet, tranquillement. Le premier scan, c'est elle.

— Et l'autre, celle qui affichait une blessure similaire?

«Elle est morte!», répond le médecin.

Quelques instants plus tard, il poursuivra: «Cela vous montre combien le cerveau est fragile, combien la moindre blessure peut être tragique, dit-il. Cela vous montre aussi les limites de la science actuelle.»

Selon le médecin, un scan, tout utile qu'il soit, ne montre que les blessures de plus d'un demi-centimètre. Les lésions microscopiques, on ne les voit pas.

De la même façon, le médecin

admet que le coma demeure encore un territoire à peu près indéfriché. Mais à cause de signes divers, il croit fermement que la stimulation précoce peut provoquer un éveil chez un patient comateux et lui permettre d'accélérer sa rééducation: «J'ai souvent constaté que la stimulation des proches semble agir sur les patients un peu comme du Ritalin, un médicament dont on se sert souvent pour provoquer l'éveil. L'analogie est frappante. Mais cela demeure une intuition profonde. Ça reste encore à prouver.»

Le directeur de Québec Trauma à l'hôpital Sacré-Coeur, le Dr Léon Dontigny semble pencher dans le même sens: «Il faudrait subventionner des projets de recherche qui répondraient à la question une fois pour toutes. Mais la stimulation, je trouve ça tellement logique. Le système nerveux a ses caprices. Mais c'est un peu comme l'éducation d'un enfant. Plus on stimule, plus ils vont réagir.»

A la Régie de l'assurance-automobile, le Dr Marc Giroux, directeur des services médicaux et de la réadaptation, est plutôt sceptique, du moins dans les cas de lésion qui durent un peu trop longtemps: «Pendant les six premiers mois, il est souhaitable que les patients soient stimulés le plus vigoureusement possible, même si on ne peut pas établir vraiment l'efficacité de ce traitement. Mais au bout de six mois, s'il n'y a pas de changement, 90 p. cent de ces patients ne s'en sortiront jamais. Après un an, ce pourcentage frôle le 100 p. cent.»

Selon le Dr Giroux, c'est dans les deux premiers années que la

Régie, qui vise idéalement le retour à la vie normale des patients, concentre ses efforts sur le patient puisque c'est dans cette période qu'on enregistre les améliorations les plus sensibles: «La réadaptation coûte \$10 millions par année à la Régie, dont \$5 millions pour les traumatisés crâniens-cérébraux (TCC).»

Malgré tout, certaines personnes nous suggèrent d'entreprendre la stimulation d'un comateux qui est dans cet état depuis six ou sept ans. Pour la modique somme de 40 000 \$, évidemment!

Selon le médecin, cette démarche n'est pas logique: «Ca n'est pas raisonnable pour le contribuable de payer pour quelqu'un qui, virtuellement, ne s'en tirera jamais. La loi nous oblige à ne faire que des dépenses qu'on croit raisonnables.»

Et il va plus loin: «Ca n'a aucun sens non plus d'entretenir, pour la famille, des espoirs qui ne se concrétiseront jamais. La stimulation, c'est bon, mais ça n'est pas le remède miraculeux. Malheureusement, il y a des gens qui vont laisser miroiter la possibilité qu'un jeune homme jadis promis à une brillante carrière mais qui vit depuis trois ans ou quatre ans dans le coma, s'éveillera et pourra reprendre là où il s'est arrêté. Si ces chances-là existent, elles sont rarissimes.»

Pour les parents toutefois et pour la famille qui entoure ces patients, la question est tout autre. «Comment être sûrs qu'ils ne comprennent pas, qu'ils n'ont aucune chance?» demandent-ils.

Tant qu'ils ne seront pas sûrs, ils s'accrocheront.

VIES

Deux vies dans une, une aubaine?

SUITE DE LA PAGE A 1

Pire, cet homme aimant, qui l'adorait et qui formait avec elle ce que toutes leurs connaissances voyaient comme «un couple pour la vie», ne l'aimait plus: «Elle était fine, belle, bien faite, mais je ne l'aimais plus...», avoue Fernand Colangelo.

Incapable de comprendre, son fils Francis, qui avait alors neuf ans, avait lui aussi perdu son père. Une espèce de vieux grincheux avait remplacé ce papa doux, gentil et qui pouvait s'amuser avec lui durant des heures: «S'il me demandait d'écouter de la musique, je lui répliquais durement: 'Ta maudite musique, mets-la pas trop fort!'».

Le calvaire a duré deux ans. Un jour, Francis a demandé à sa mère: «Maman, comment on fait pour mourir sans se manquer?»

Ce jour-là, Mme Colangelo est allée chercher de l'aide. Pour Francis et pour elle.

Dans son rapport, le psychologue explique: «A cause du traumatisme crânien qu'il a subi, le patient a eu des changements importants au niveau de son comportement...»

Aujourd'hui, les Colangelo sont séparés.

«Maintenant, on est amis. On va souper ensemble, mais on ne parle pas d'amour, ça lui fait trop mal...», avoue Fernand.

Francis, lui, a fini par accepter le changement. Selon son père, il en est même ressorti plus fort: «Maintenant, il est équipé pour la vie», dit-il.

Et Fernand, dans tout cela?

Fernand, lui, est heureux. Même qu'il trouve que ce petit séjour dans le coma l'a, somme

toute, amélioré: «Avant, j'étais mou, pas intéressant. Maintenant, je dis ce que je pense, je suis fort mentalement. Je vais tomber, oui, mais j'ai la force de me relever. Croyez-le ou non, j'ai plus d'amis qu'avant. Peut-être parce que j'ai conservé mon sens de l'humour...»

«Au début, c'est sûr, je comparais toujours l'ancien Fernand et le nouveau. Quand j'ai compris que l'ancien non plus n'était pas parfait, alors là, alors j'ai pu reconstruire.»

Il avoue toutefois qu'il ne sait plus s'il est capable d'amour ou de n'importe quelle émotion intense: «Je n'ai plus aucune compassion. On dirait que le tiroir est vide. Ma femme et mon fils mourraient, je crois que je ne pleurerais même pas.»

Depuis son retour à la vie «normale», Fernand ne peut plus travailler. Comme bien des traumatisés, il n'est pas capable de l'effort soutenu que requiert un emploi ordinaire. Pas en mesure de subir aucune pression non plus. Il vit donc de la rente que lui assure la Régie de l'assurance automobile.

Pourtant, il peut jouer au hockey. Pas aussi bien qu'avant. «Je ne suis plus bon, mais j'ai tellement plus de plaisir», avoue-t-il.

Et puis, après avoir fondé l'Association québécoise des traumatisés crâniens (les TCC, comme on dit), il a maintenant entrepris d'écrire un livre sur son expérience, sur «ses vies», comme il dit. Pour aider les autres TCC et leurs familles.

«Dans le fond, je me considère chanceux. Il y a 10 ou 12 ans, un gros décalage et mal engueulé comme moi, on l'aurait mis à l'asile et on l'aurait shooté aux calmants. Et puis, peu de gens ont la chance, comme moi, de vivre deux vies dans une. C'est toute une aubaine...» □

L'OPÉRATION SATISFACTION

GM

Pour un temps limité,
GM vous facilite l'achat de certains
de ses modèles les plus populaires.

Satisfaction immédiate

- Pas d'acompte
- Pas de versement
- Pas d'intérêt avant
90 jours*

OU

Satisfaction prolongée

Taux de crédit fixe de
10,9%† pour
une durée
allant jusqu'à 4 ans,
pas de montant limite.

À vous de choisir!

De toute façon vous serez longtemps satisfait de l'une de ces nouvelles GM:

Chevrolet Sprint et Cavalier • pick-up Chevrolet S-10 et S/T Blazer
Pontiac Firefly et Sunbird • pick-up GMC S-15 et S/T Jimmy

* † Ces offres ne peuvent être combinées. Elles s'appliquent aux véhicules neufs ou de démonstration 1990 et des années précédentes des Pontiac Firefly et Sunbird, Chevrolet Sprint et Cavalier, pick-up Chevrolet S-10 et S/T Blazer, GMC S-15 et S/T Jimmy achetées à partir du stock d'un concessionnaire. Cette offre de durée limitée est en vigueur à compter du 8 janvier 1990 pour les achats au détail seulement. Certains modèles peuvent ne pas être immédiatement disponibles. L'acheteur sera tenu de payer les taxes applicables, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport au moment de l'achat. Toutes les demandes de crédit devront être approuvées par GMAC qui se réserve le droit d'exiger un acompte si le crédit de l'acheteur ne répond pas à ses normes. Les modèles commandés pour les parcs et les véhicules loués ne sont pas admissibles à cette offre. L'offre comprend une participation du concessionnaire. Voyez votre concessionnaire GM participant pour connaître tous les détails, incluant les économies offertes par le programme Location Plus[™] s'appliquant aux locations au détail. Renseignez-vous aussi au sujet du programme pour les diplômés universitaires et les ensembles d'options offerts avec certains véhicules.

* Aucun acompte ou versement durant les 90 jours suivant la livraison. General Motors du Canada Limitée paie tous les frais d'intérêt durant les premiers 90 jours suivant la livraison. L'offre est réservée aux acheteurs au détail admissibles qui financent leur achat pour une période minimum de 12 mois auprès de GMAC au taux d'intérêt actuel de GMAC.

† Le taux de crédit 10,9% avec aucun montant limite est réservé aux acheteurs au détail admissibles qui financent leur achat pour une durée maximum de 48 mois et minimum de 12 mois auprès de GMAC. Toutes les demandes de crédit doivent être approuvées par GMAC.

GM TOTAL
GARANTIE
DE 3 ANS / 80 000 KM

Voyez votre concessionnaire GM dès aujourd'hui!

MICRO ÉLECTRONIQUE

RABAIS DE 15%
SUR TOUS LES PRODUITS
SANYO
EN MAGASIN

FORMAGGIO BAGUETTE

SPÉCIAUX DU JOUR
SALADES-SANDWICHES-
SOUPES-YOGOURT GLACÉ
FAIT DE FRUITS FRAIS

CHAUSSURES CITÉ

SOLDE DES SOLDES
DES RABAIS DE
20% À 70%
CHEZ CITÉ

PINGOUIN

**ÉCONOMISEZ
JUSQU'À 50%**
sur la collection de bas et collants et
sur certaines laines en magasin

SÉLECTION

**RABAIS DE 50%
ET PLUS**
sur notre collection d'automne
sélectionnée

CHAUSSURES PANDA

**ÉPARGNEZ
JUSQU'À 70%**
sur bottes, souliers et espadrilles

PONTI

**JUSQU'À 70%
DE RÉDUCTION**
sur souliers, bottes, sacs à main
pour femmes et hommes

ORLANDO

**RABAIS DE 50%
ET PLUS**
sur notre collection d'automne
sélectionnée

NATURALIZER

**25% À 50%
DE RABAIS**
SUR LA COLLECTION
D'AUTOMNE/HIVER

LINDOR

LA VENTE LIQUIDATION
DES ÉCONOMIES À VOIR
DÉPÊCHEZ-VOUS
D'ENTRER
334-6266

JÉRÔME

JÉRÔME EN FÊTE
Sac à main en cuir
rég. 34,95\$ à 39,95\$
SPÉCIAL JÉRÔME 14,95\$

BREL 2

**ÉPARGNEZ
JUSQU'À 60%**
sur la plupart des articles en
magasin

ACCESSOIRES LUVIN

40% DE RABAIS
ensemble de bagagerie
5 morceaux en nylon 420 deniers,
noir ou gris

Vente surprise sur la promenade

du 9 au 13 janvier

O. BIJOU

**ESCOMPTE
50% À 70%**
Bijouterie de mode, colliers, barrettes,
boucles d'oreilles, écharpes, etc.

VILLAGER

**ÉPARGNEZ
JUSQU'À 75%**
SUR UNE VASTE SÉLECTION DE
MARCHANDISE

AU COIN DES PETITS

**ÉCONOMISEZ
JUSQU'À 50%**
sur un grand choix de vêtements de
première qualité pour bébés, filles et
garçons jusqu'à 14 ans
VENEZ ET ÉCONOMISEZ MAINTENANT!

PENNINGTONS

**RABAIS SUPPLÉMENTAIRE
DE 20%**
SUR TOUTE LA MARCHANDISE À PRIX
DE SOLDE **334-7135**

SPORTS EXPERTS

Skis ROSSIGNOL 657
Bottes TECNO PRO 690
Fixations LOOK XG
Notre prix cour. 289,97\$
Solde 259,97\$

BOUTIQUE CHÉRIE

MANTEAUX LONGS DE
COTON, PLUSIEURS
COULEURS, À 175,00\$
POUR SEULEMENT
79,99\$

CASAPLANTA

ÉPARGNEZ 20%
sur les articles suivants: Plantes
tropicales, Plantes à fleurs et
accessoires

SALON SIX

VOUS OFFRE DE
**20% À 50%
DE RABAIS**



Courez la chance de gagner un des cinq séjours de deux
nuits pour deux personnes dans les luxueux Condotel du
Mont Saint-Sauveur.

Ces séjours comprennent la gratuité du ski alpin.

Coupons et règlements disponibles au kiosque d'infor-
mation de la Place Vertu.

la
PLACE
Vertu

3131 Côte Vertu
Sortie 62 de la Trans-Canadienne,
ou l'autobus 121 ouest
de la station de métro Côte Vertu

200 MAGASINS ET SERVICES
SEARS SPASAL
Smart O'privilège

